

DÉC. 2024 | #13

Revue collaborative de l'AUAT

# Belvedereя

URBANISME | AMÉNAGEMENT | TERRITOIRES

## PYRÉNÉES

si loin

si proches



---

**Belveder** la revue collaborative  
de l'AUAT

Directeur de la publication :  
Yann Cabrol.

Comité de rédaction partenarial du  
numéro : Philippe Béringuier, Bertrand  
Desailly, Philippe Dugot, Françoise  
Favarel, Céline Loudier-Malgouyres,  
Pierre Torrente et pour l'AUAT Théo  
Besanger, Geneviève Bretagne, Yann  
Cabrol, Léna Neuville, Morgane Perset,  
Laurène Pillot et Frédéric Toupin.

Rédactrice en cheffe, secrétaire de  
rédaction : Morgane Perset.

Correctrice : Anne Lesterlin.

Coordination graphique et  
communication : Olivier Gibert.

Conception graphique : Fatima Khaldi,  
Frédéric Bastier, Christophe Hahusseau.

**Cette revue est dédiée à la mémoire de  
Fred Bastier (1964-2024) ♥**

Imprimerie : groupe Reprint, Toulouse.

ISSN : 2607-6225. © AUAT 2024.

---

Pour accéder aux articles en ligne  
et aux contenus additionnels :  
[www.revue-belveder.org](http://www.revue-belveder.org)



---

**Agence d'urbanisme  
et d'aménagement  
Toulouse aire métropolitaine**

Le Belvédère · 11 bd des Récollets  
CS 97802 · 31078 Toulouse cedex 4  
Tél. 05 62 26 86 26  
[www.aua-toulouse.org](http://www.aua-toulouse.org)





# ÉDITORIAL

*Le panorama des Pyrénées s'offre à nous quotidiennement depuis les fenêtres de l'agence d'urbanisme. C'est une présence familière, quoi qu'éloignée de nous d'une centaine de kilomètres. Point de repère géographique et météorologique, les Pyrénées sont une promesse d'ailleurs, de nature comme thérapie nécessaire à la vie urbaine.*

*Mais les Pyrénées ne sont pas qu'un décor ou une frontière physique avec l'Espagne. Elles sont un tout, un ensemble vivant, fait d'interactions et de liens entre des personnes, des espèces animales et végétales, des milieux naturels, des territoires...*

*Les Pyrénées symbolisent avant tout l'ouverture de l'agence d'urbanisme vers des territoires plus éloignés de l'agglomération toulousaine, mais pas moins en lien avec elle. Des territoires ruraux, de montagne, dont le poids démographique leur confère une plus faible visibilité dans nos missions, mais dont les spécificités nous obligent à les traiter à la hauteur des enjeux dont ils sont porteurs : environnementaux, économiques, touristiques, résidentiels, de déplacements...*

*Si les Pyrénées sont encore, dans les imaginaires, un eldorado d'air frais, d'eau en abondance, de sommets pour les sports de montagne, de vie simple et de bons produits, il faut rappeler leur grande fragilité face au changement climatique. C'est le massif le plus vulnérable en Europe, dans lequel la fonte des glaciers est la plus visible, avec un risque de disparition totale. Les Pyrénées, toujours château d'eau de la plaine de la Garonne en 2050 ? Notre seule certitude est d'être liés au destin climatique du massif et à notre capacité commune à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.*

*Pour toutes ces raisons, nous avons souhaité mettre les Pyrénées à l'honneur en leur consacrant un numéro de Belveder. Loin d'être exhaustif, celui-ci propose une lecture transversale des dynamiques territoriales à l'échelle du massif. En ressort l'image de vallées et de sommets traits d'union entre territoires, entre populations, et entre agences d'urbanisme aussi. Un massif porteur de solidarités et de coopérations.*

**Yann Cabrol**  
Directeur général de l'AUAT



# CONTRIBUTEURS



**Philippe BERINGUIER**  
Maître de conférences en géographie et aménagement  
Membre du laboratoire Géographie de l'Environnement (GEODE)  
Université Toulouse II Jean Jaurès



**Pascal FOURCADE**  
Directeur général  
Agence d'urbanisme catalane Pyrénées Méditerranée (AURCA)



**Céline LOUDIER-MALGOUYRES**  
Socio-urbaniste  
L'usage des lieux



**Denis CANIAUX**  
Directeur général  
Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées (AUDAP)



**Eva GARCIA BALAGUER**  
Chargée de mission de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC)  
Communauté de travail des Pyrénées (CTP)



**Bruno REVELLI**  
Département de géographie  
Membre du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre interdisciplinaire d'études urbaines (LISST-CIEU)  
Université Toulouse II Jean Jaurès



**Amandine COUREAU**  
Directrice  
Syndicat de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège



**Loïc GEINDRE**  
Géographe  
Directeur d'études et gérant Coopérative Place



**Daniel ROCHE**  
Chargé de mission Eau - aménagement - urbanisme et coopération transfrontalière  
Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG)



**Nicolas DELBERT**  
Chargé du pôle Sensibilisation - Information  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31)



**Steve HAGIMONT**  
Maître de conférences en histoire contemporaine  
Membres du Laboratoire des sciences sociales du politique (LaSSP)  
Sciences-Po Toulouse



**Jean-Louis VALLS**  
Directeur  
Communauté de travail des Pyrénées (CTP)



**Bertrand DESAILLY**  
Maître de conférences en géographie  
Membre du laboratoire Géographie de l'Environnement (GEODE)  
Université Toulouse II Jean Jaurès



**Émeline HATT**  
Maîtresse de conférences en aménagement et urbanisme  
Membre du Laboratoire Interdisciplinaire Environnement Urbanisme (LIEU)  
Aix Marseille Université



**Vincent VLES**  
Professeur émérite des universités en aménagement et urbanisme  
Membre du laboratoire Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP)  
Université de Toulouse



**Philippe DUGOT**  
Professeur des universités  
Membre du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre interdisciplinaire d'études urbaines (LISST-CIEU)  
Université Toulouse II Jean Jaurès



**Jean-Paul LABORIE**  
Professeur émérite  
Membre du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre interdisciplinaire d'études urbaines (LISST-CIEU)  
Université Toulouse II Jean Jaurès



**Théo BESANGER**  
Chargé de projets Planification



**Yann CABROL**  
Directeur général



**Morgane PERSET**  
Chargée de mission Dialogues urbains



**Geneviève BRETAGNE**  
Responsable du pôle Transition écologique



**Léna NEUVILLE**  
Chargée de projets Planification



**Laurène PILLOT**  
Chargée de projets Transition écologique





# S O M M A I R E

- 6 Les Pyrénées en fond de décor  
Philippe BERINGUIER, Bertrand DESAILLY
- 11 Intervenir auprès des territoires pyrénéens :  
ENTRETIEN AVEC... Denis Caniaux, Pascal Fourcade et Yann Cabrol
- 16 Nouveaux habitants des territoires de montagne, qui sont-ils ? Et que veulent-ils ?  
Céline Loudier-Malgouyres, Loïc Geindre
- 21 Délimiter & aménager les Pyrénées  
ENTRETIEN AVEC... Jean-Paul Laborie
- 24 Géographies et gouvernances du massif des Pyrénées  
Morgane Perset
- 25 Les pyrénées en marques  
Philippe Dugot
- 28 Des paysages façonnés par le couple Pyrénées – Garonne  
Nicolas Delbert
- 32 Des Pyrénées à l'estuaire, la Garonne comme trait d'union  
Daniel Roche
- 36 La vallée de l'Ariège s'adapte aux risques climatiques  
ENTRETIEN AVEC... Amandine Coureau
- 39 La coopération transfrontalière pour l'observation du  
changement climatique dans le massif des Pyrénées  
ENTRETIEN AVEC... Eva Garcia Balaguer et Jean-Louis Valls
- 43 Stations en tension et injonction à la transition écologique  
Émeline Hatt, Vincent Vlès
- 48 Petite histoire de la valorisation économique des Pyrénées par le tourisme  
Steve Hagimont
- 52 Heurs et malheurs de la desserte ferroviaire des Pyrénées  
Bruno Revelli
- 57 BelvedeЯ +  
Une sélection de publications du réseau des agences d'urbanisme



# Les Pyrénées

## en fond de décor

Philippe BERINGUIER, Bertrand DESAILLY

Imagine-t-on Toulouse et les pays toulousains sans cette frange sombre et irrégulièrement crénelée, soulignant l'horizon au sud, qu'un nouvel arrivé dans la région identifiera sans peine en la reliant à la carte de France ? Élément du paysage qui lui deviendra vite familier, comme il l'est des natifs des territoires entre Lauragais et Gascogne. Prises au téléobjectif, qui compresse les plans, les photographies traduisent mal la valeur de repère spatial de la chaîne pyrénéenne pour les populations vivant à son pied : moyen d'orientation commode, présence suffisamment distante pour ne pas être écrasante, borne rassurante d'un espace de vie des hommes.

*Les Pyrénées un soir d'hiver depuis Carla-Bayle, Ariège*

S'étirant sur un peu plus de 400 km, s'élevant rapidement à leurs deux extrémités au-dessus du golfe du Lion et du golfe de Gascogne, les Pyrénées possèdent une incontestable présence physique. Si les écrits politiques des temps précédant la Grande Guerre ont rendu célèbre la « ligne bleue des Vosges », celle-ci se révèle dans le paysage lorrain bien plus discrète que son équivalent pyrénéen.





On comprend facilement que les Pyrénées aient longtemps été convoquées à l'appui de la théorie des frontières naturelles, formulée au XVIII<sup>e</sup> siècle et reprise à leur compte par les révolutionnaires : « les limites de la France sont marquées par la nature, nous les atteindrons des quatre coins de l'horizon, du côté du Rhin, du côté de l'Océan, du côté des Pyrénées, du côté des Alpes », déclarait Danton en 1793.

### Vue d'ensemble et figures singulières

Les Pyrénées se voient de loin. Pas tous les jours, certes, et pas toujours de façon nette, mais il n'est pas rare de les deviner depuis le sud de l'Aveyron ou les coteaux du Lot-et-Garonne, à plus de 150 km de la chaîne. Deux fois l'an, autour de la Toussaint et de début février, grâce à la réfraction atmosphérique, le Canigou se détache, telle une île sur le soleil couchant, depuis Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille, distante de 250 km. Mais il est de nombreux spots plus proches offrant de meilleures garanties de visibilité à l'échelle de l'année. Dans les campagnes vallonnées de la Gascogne et du Lauragais, chaque village ou presque a le sien, perché au sommet d'un coteau. Certains bénéficient d'une petite renommée, comme la terrasse de Lectoure, ou les hauteurs de Pech David, à Toulouse. Les tracés autoroutiers ont révélé d'autres perspectives intéressantes. L'une des plus spectaculaires se trouve sur l'A66, lorsque celle-ci, non loin de Mazères, plonge dans la plaine de l'Hers : lieu évidemment équipé d'un panneau marron précisant « Pyrénées ariégeoises », assorti d'une représentation de randonneurs et d'un skieur dans des tenues évoquant la vocation touristique ancienne de la chaîne.

Quelques sommets se détachent çà et là de la ligne d'horizon. Non pas nécessairement les plus élevés, groupés autour de la frontière, souvent masqués ou peu saillants, mais des postes avancés dominant les régions basses, ou bien des silhouettes singulières, tels le mont Vallier ou le pic du Midi de Bigorre. À l'échelle locale, chaque partie du piémont possède son sommet tutélaire s'imposant dans le paysage, parfois affublé d'un surnom, objet de légendes et de manifestations traditionnelles : la Rhune sur le littoral basque, le pic du Midi d'Ossau en Béarn, le Cagire en Comminges, et évidemment le Canigou en Roussillon, s'élevant à tel point au-dessus de la plaine qu'il fut longtemps considéré comme le plus haut sommet de la chaîne. Autant de noms repris dans l'odonymie de bien des lotissements pavillonnaires des années 1960 et 1970, déclinaison régionale des habituels assortiments de noms de fleurs ou d'oiseaux.

## Les Pyrénées au fil des jours

Repère dans l'espace, l'horizon pyrénéen l'est aussi dans le temps. Le temps qui s'écoule, comme le temps qu'il fait. Quasi quotidien au pied de la montagne, le panorama devient plus intermittent au fur et à mesure que l'on prend de la distance, jusqu'à ce que sa manifestation devienne, loin au nord, un événement exceptionnel. Chacun a fait l'expérience, non sans une petite émotion, d'un matin d'hiver où, après de longues journées d'absence, les Pyrénées réapparaissent dans le paysage, soudain merveilleusement nettes. Le plein été semble une saison moins propice à de tels spectacles. La visibilité de la chaîne dépend de plusieurs facteurs : la nébulosité sur le lieu d'observation et sur le massif, l'humidité atmosphérique, la teneur de l'air des basses couches en particules fines. Les temps avec effet de foehn<sup>1</sup> sont particulièrement favorables. Par flux de sud, les nuages se massent sur le versant espagnol de la chaîne. Une fois la crête franchie, l'air descendant se réchauffe, l'humidité atmosphérique décroît fortement, tandis que le ciel se dégage.

Cette vision intermittente des Pyrénées a suscité des dictons météorologiques locaux, le plus connu étant, dans sa forme occitane : « Montanha clara, Bordèu escur, doman ploja segur » (« Montagne

claire, Bordeaux obscur, demain pluie à coup sûr »). Encore est-on souvent dans l'erreur en ne retenant que la première partie du dicton, alors que les deux conditions doivent être remplies : elles traduisent le déplacement vers l'est d'une perturbation depuis le golfe de Gascogne, associée d'abord à un flux de sud-ouest sur les Pyrénées, avec effet de foehn et vue dégagée sur le versant nord de la chaîne, puis à l'arrivée d'un front par l'ouest, assombrissant le ciel et susceptible d'apporter la pluie.

L'arrière-plan pyrénéen marque aussi, par son changement d'aspect, le rythme des saisons. Un matin de novembre, le lointain ruban bleu vire, dans sa partie supérieure, au blanc, témoin de la première chute de neige sur la chaîne. Signe de l'entrée dans la saison froide, mais moment attendu avec impatience par certains, alléchés par la perspective d'une ouverture prochaine des domaines skiables. Des générations de photographes ont été séduits par le contraste entre les sommets plongés dans l'hiver et les feux de l'automne ou du printemps à leur pied : or des vignes du Jurançon, rose des pêchers du Roussillon, vert des jeunes pousses de blé des collines gasconnes. Éditeurs de cartes postales et guides touristiques ont usé – et souvent abusé – de cette iconographie. Pour combien de temps encore ? Si les séries statistiques montrent d'importantes variations interannuelles du manteau neigeux dans les Pyrénées, la tendance sur les dernières décennies est à la baisse. Avec la remontée de la limite pluie-neige, conséquence de l'élévation des températures, la frange blanche ourlant l'horizon pyrénéen hivernal tend à s'amincir et manque parfois à Noël. Le Canigou était à peine saupoudré de blanc en janvier 2024. La vue des Pyrénées aussi nous alerte sur la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique.

### Découvrir et parcourir les panoramas sur les Pyrénées

Le tropisme visuel exercé par la chaîne pyrénéenne s'apprécie à la faveur des très nombreuses tables d'orientation tournées vers le sud, dont Romain Marrast, géomaticien et pyrénéiste, a réalisé une remarquable cartographie assortie de commentaires sur la vue, le cadre et la réalisation de chaque table<sup>2</sup>. Ceci ne peut pas masquer que les lieux perchés ou en situation de balcon foisonnent dans les paysages ondulés du Sud-Ouest, bien exprimés par la toponymie de sites, et même de quelques communes, comme Belbèze ou Betbèze – belle et grande vue, en occitan. Qui n'a pas fait l'expérience de ces parcours panoramiques en empruntant les routes départementales entre Toulouse et Tarbes, d'Auch

<sup>1</sup> Effet de foehn : phénomène météorologique créé par la rencontre de la circulation atmosphérique et du relief quand un vent dominant rencontre une chaîne montagneuse.

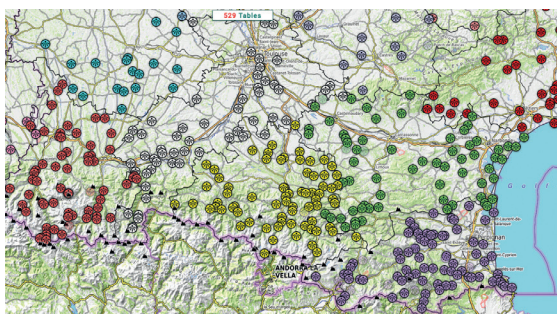
<sup>2</sup> <https://www.tables-orientation-pyrenees.fr/>

Chacun a fait  
l'expérience, non  
sans une petite  
émotion, d'un matin  
d'hiver où, après de  
longues journées  
d'absence, les Pyrénées  
réapparaissent dans  
le paysage, soudain  
merveilleusement  
nettes.



à Lannemezan, de Foix à Saint-Girons, particulièrement en circulant longitudinalement, d'est en ouest, ou l'inverse, à trente ou quarante kilomètres de la chaîne ? Les cartes routières et touristiques, celles de la société Michelin notamment, proposent leurs fameux parcours pittoresques, déjà identifiés dans les guides et cartes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Des itinéraires panoramiques en balcon sont répertoriés dans les récents atlas de paysage des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne. Toutefois, même si les circuits touristiques abondent, souvent à l'échelle locale des communes et intercommunalités, déclinés en itinéraires cyclo et pédestres, l'intérêt pour les vues sur la montagne n'est sans doute pas suffisamment (re)connu et valorisé. À l'heure du numérique et du virtuel tous azimuts, l'expérience concrète qui demande disponibilité, curiosité et patience se verra-t-elle sacrifiée au nom du « tout accessible immédiatement » ? Le décor que crée la vue de l'horizon cèdera-t-il sous la concurrence de la photographie panoramique accessible en un clic, moyennant finance, se déclinant en papier peint, décorant le mur du salon à défaut de la réalité changeante ?

Extrait de la carte interactive  
des tables d'orientation des Pyrénées



Vue sur les Pyrénées  
depuis Luchon, Haute-Garonne

Villas récentes tournées vers les Pyrénées à Thermes-Magnoac, Hautes-Pyrénées



### Les Pyrénées, des vues à (en)cadrer

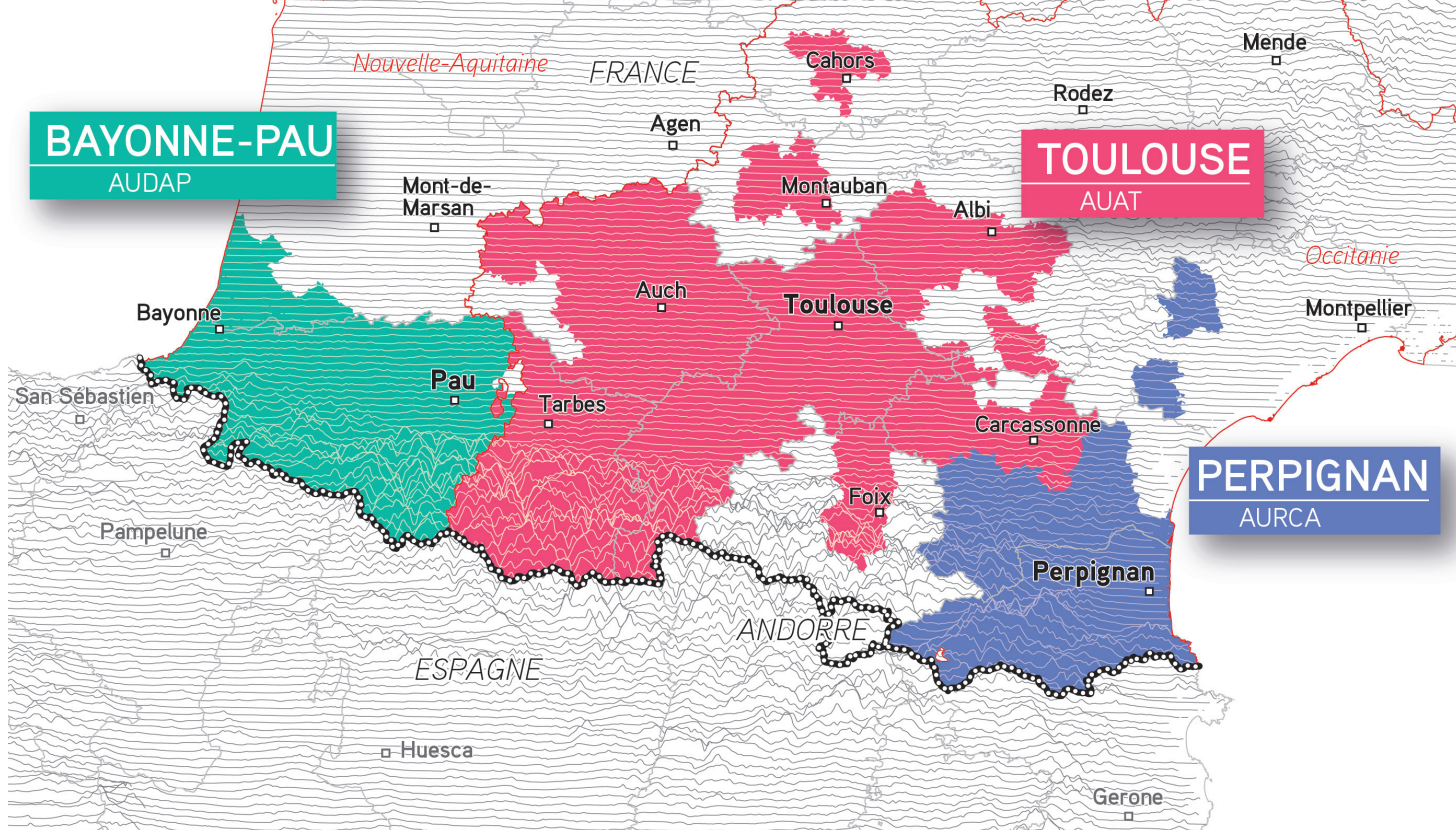
L'aménité paysagère et culturelle de la vue sur la chaîne pyrénéenne se manifeste aussi dans la localisation et l'implantation de l'habitat. Cette réalité marquée combine trois paramètres logiques : être en hauteur sur les crêtes orientées est-ouest, sans vis-à-vis proche pour éviter les effets de masque, être enfin tourné au sud pour décrocher la vue. Les maisons individuelles et certains lotissements, des opérations d'urbanisme en ville comme dans le périurbain, mais aussi dans les territoires de faible densité, valorisent et recherchent cette plus-value dans le quotidien de la sphère domestique. Paradoxalement, cet élément paysager dans l'attraction résidentielle a des incidences sur les paysages urbanisés : étirement pas toujours bien maîtrisé des silhouettes des villages et bourgs, implantation discontinue nécessitant une débauche de moyens – décaissement, terrassement, enrochement – dont l'impact paysager rivalise avec la dépense énergétique. Qui ne s'est pas exclamé face à une telle évidence, tout en reconnaissant, dans son for intérieur, le bien-fondé de l'atout du cadre de vie, de vue (« La place qu'occupe le paysage lorsqu'il s'agit de venir habiter là, dans le périurbain, ne se pose pas comme

une priorité, mais plutôt comme un agrément très arrangeant du cadre de de vie »<sup>3</sup>). Les enjeux paysagers ont à voir également avec des questions et des choix d'aménagement du territoire, notamment d'urbanisme. Les orientations d'aménagement et de programmation devraient systématiquement envisager et accompagner ce tropisme qui rend l'habiter désirable, enviable et vivable. Cependant, la vue a un prix, voire même plusieurs. Pour le marché foncier et immobilier, la tarification est certaine, mais comment l'évaluer à sa juste valeur, dans un marché concurrentiel et amateur de superlatifs qui accompagnent les annonces immobilières (« Située au calme et en hauteur, orientée sud avec une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées, cette superbe villa... » ou « Magnifique villa de 120 m<sup>2</sup> environ avec garage double et vue à 180° sur la chaîne des Pyrénées »). Sans faire d'étude approfondie, il est évident que les luxueuses villas au-dessus de Lacroix-Falgarde, tout au long de la rive droite de l'Ariège, tout comme sur les coteaux de Pech David à Vigoulet-Auzil, se sont emparées des nombreuses situations où la vue sur les Pyrénées compose le cadre lointain. Cette exclusivité, pour laquelle bien d'autres ressorts sont en jeu, se monnaie à prix fort, contribuant à ségréguer et à faire sécession. ■

<sup>3</sup> Olivier Bories, *Le paysage dans les manières d'habiter des résidents du périurbain : le cas de l'agglomération toulousaine*, thèse de doctorat, 2008

L'aménité paysagère et culturelle de la vue sur la chaîne pyrénéenne se manifeste aussi dans la localisation et l'implantation de l'habitat.





# Intervenir auprès des territoires pyrénéens

ENTRETIEN CROISÉ AVEC...



**Denis Caniaux,**  
directeur général de l'Agence  
d'urbanisme Atlantique et  
Pyrénées (AUDAP)



**Pascal Fourcade,**  
directeur général de l'Agence  
d'urbanisme catalane Pyrénées  
Méditerranée (AURCA)



**Yann Cabrol,**  
directeur général de l'Agence  
d'urbanisme et d'aménagement  
Toulouse aire métropolitaine  
(AUAT)

Entretien réalisé par Morgane Perset.

**Comment les agences d'urbanisme interviennent-elles auprès des territoires pyrénéens ? À quels enjeux font-elles face et quelles réponses y apportent-elles ? Les trois agences d'urbanisme pyrénéennes se sont prêtées au jeu de l'entretien croisé pour partager les enseignements de leurs interventions auprès des territoires de montagne, et livrer ainsi une lecture transversale des enjeux communs qui les traversent.**

**Quelle réalité a le massif des Pyrénées pour votre agence ?**

Denis Caniaux, AUDAP : C'est déjà une réalité physique. Les Pyrénées sont présentes dans notre champ visuel, d'où que l'on soit dans les territoires d'intervention de l'agence : depuis Pau, Biarritz, Bidart, Hendaye, Nay, Oloron-Sainte-Marie... C'est un horizon visuel. C'est aussi une frontière avec l'Espagne, même si cette frontière a tendance à s'atténuer, à être plus poreuse. Quand on

monte dans les Pyrénées, on bascule dans un autre espace, c'est la promesse d'un ailleurs proche. Les Pyrénées sont aussi le château d'eau des territoires avec lesquels travaille l'AUDAP : l'Adour, la Nive, la Bidassoa et les gaves y prennent leur source. C'est un lieu d'estive et de pâturage, de l'océan jusqu'à l'Occitanie. C'est enfin une réalité sociale et politique. Il y a une vraie différence entre haute et basse vallée, quand bien même ces espaces appartiennent à la même entité administrative.



**Pascal Fourcade, AURCA :** *Le massif des Pyrénées est aussi très prégnant pour nous, il a une présence physique forte. Il enserme la plaine du Roussillon avec, au sud, le massif frontalier des Albères, et au nord, le massif des Corbières, qui marque la limite avec l'Aude. Le pic du Canigó, qui domine la plaine du Roussillon du haut de ses 2 785 mètres, est un repère important. Les habitants sont particulièrement attachés à cette vue emblématique. Un projet de construction d'une ligne à haute tension au début des années 2000 a par exemple été fortement contesté par les populations et les élus, avec des manifestations et un serment des maires du Vallespir pour proclamer leur opposition au projet. Les Pyrénées sont aussi un lieu de tradition. Ainsi, chaque*

*année, la flamme des feux de la Saint-Jean descend du Canigó avant d'arriver dans chaque ville et village. C'est aussi le château d'eau de la plaine et du littoral, avec les fleuves côtiers (Tech, Têt, Aude...) qui y naissent et alimentent les barrages, usines hydroélectriques et canaux d'irrigation, fortement sollicités pour les différents usages. Pour l'AURCA, les Pyrénées sont une réalité dans l'exercice de nos missions, car nous accompagnons des intercommunalités montagnardes, comme les communautés de communes du Vallespir, du Haut-Vallespir, de Pyrénées Cerdagne, de Pyrénées Audoises ou encore d'Agly-Fenouillèdes.*

**Yann Cabrol, AUAT :** *Le périmètre d'intervention de l'AUAT s'étend*

*des Pyrénées jusqu'aux Causses du Quercy et aux contreforts du Massif central. La majorité des territoires membres de l'agence sont néanmoins situés en Haute-Garonne, où les Pyrénées ont une réalité forte, en lien avec la Garonne qui y prend sa source. Comme pour l'AUDAP et l'AURCA, le massif a une présence physique et visuelle importante dans la plupart des collectivités auprès desquelles nous intervenons. L'agence n'est néanmoins pas présente dans des territoires de haute montagne. Nous n'avons, par exemple, pas de station de ski dans notre périmètre. Les Pyrénées sont aussi une réalité culturelle et historique, à l'image du catharisme, présent aussi bien du côté ariégeois qu'autois. Le massif représente surtout une immense ressource pour le système*

« Il y a un vrai besoin de lecture transversale à l'échelle de l'ensemble du massif pyrénéen, mais aussi entre les piémonts et les zones de montagne. »

Denis Caniaux



métropolitain : eau, énergie (hydroélectricité), sylviculture, élevage, tourisme et loisirs (randonnée, sports d'hiver, VTT, thermalisme, tourisme religieux...).

**Adoptez-vous une approche particulière dans vos interventions auprès des territoires de montagne ?**

**Pascal Fourcade :** Notre cœur de métier reste le même, qu'il s'agisse des espaces littoraux ou de montagne, d'autant plus qu'à l'AURCA, certaines des collectivités avec lesquelles nous travaillons sont à la fois soumises à la loi Montagne et à la loi Littoral. Les territoires de montagne auprès desquels nous intervenons sont souvent peu peuplés, très étendus, et ont subi de fortes

décroissances démographiques, avec à la fois de l'exode rural et de la désindustrialisation, notamment dans la haute vallée de l'Aude. Nous les accompagnons sur des missions de planification, avec des objectifs souvent partagés de valorisation de leurs qualités territoriales et de confortement de leur attractivité, mais aussi de manière plus ciblée dans le cadre du dispositif Bourg Centre Occitanie. Avec l'Association des Maires de France des Pyrénées-Orientales et le soutien de l'État, nous souhaitons également soutenir plus fortement l'ingénierie pour les communes rurales de moins de 1 000 habitants, qui sont montagnardes pour la plupart, et souvent non éligibles aux dispositifs existants. Nous nous sommes dotés d'expertises spécifiques

« Les territoires pyrénéens nous invitent à renouveler nos pratiques. Cela conforte notre capacité à intervenir dans tous types de territoires. »

Yann Cabrol

pour ces territoires exclusivement montagnards. Nous avons par exemple une personne référente sur la loi Montagne à l'agence.

**Denis Caniaux :** Même si le massif est très prégnant dans notre périmètre d'intervention, les territoires de montagne y ont un faible poids démographique. Ce sont souvent des espaces en déprise, même si certains ont une bonne dynamique économique, comme Oloron-Sainte-Marie et la vallée d'Aspe. Nous les accompagnons à se doter petit à petit de visions stratégiques, de type Projets de territoires, supports, par la suite, d'exercices de planification (SCoT, PLUi, ...) qui en sont à une première génération. Nous intervenons notamment dans ce cadre auprès de la Communauté de communes du Haut-Béarn. Ces territoires cherchent à s'extraire des clés de lecture souvent utilisées à leur égard : les paysages, la protection de l'environnement, l'agriculture, l'élevage, l'activité touristique. L'accès au logement, la revitalisation patrimoniale, le développement de nouvelles filières économiques, ou encore l'énergie sont de nouvelles préoccupations majeures pour ces territoires, et nous les aidons à s'en saisir.

**Yann Cabrol :** Les territoires pyrénéens font partie des membres les plus récents de l'AUAT : Communauté d'agglomération Foix-Varilhes, Communauté de communes Portes d'Ariège Pyrénées, SCoT de la Vallée de l'Ariège, Communauté





d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, Département des Hautes-Pyrénées... Ces nouvelles adhésions nous invitent à renouveler nos pratiques. Cela conforte notre capacité à intervenir dans tous types de territoires car, souvent, l'appellation "agence d'urbanisme" peut laisser penser que nous n'intervenons que dans des espaces urbains. Nous travaillons principalement sur des questions de planification et d'habitat auprès des territoires pyrénéens que nous accompagnons. Le sujet du petit patrimoine y ressort aussi. Nous devons alors proposer une approche différente de celle que l'on présente dans le secteur sauvegardé de Toulouse, où plusieurs sites sont inscrits au patrimoine de l'UNESCO. De la même manière, nous ne nous posons pas les mêmes questions quand nous étudions les mobilités dans la vallée de l'Ariège et dans l'Albigeois. Il existe aussi une autre spécificité : certains territoires connaissent des situations de déprise économique, avec une vraie fragilité des tissus commerciaux et d'artisanat. Ce sujet est assez récent pour nous, et nous ne pouvons pas appliquer les mêmes raisonnements que pour la métropole toulousaine qui est, à l'inverse, très dynamique.

**Suite aux différents confinements de la période Covid et à la généralisation du télétravail, les enjeux résidentiels des territoires de montagne ont été mis en avant. Comment ces enjeux se traduisent-ils localement ?**

**Yann Cabrol :** Les travaux du programme de recherche POPSU ont effectivement démontré qu'il n'y a pas eu d'exode urbain suite à la période Covid. Pour autant, les birésidents qui télétravaillent quelques jours par semaine et viennent le week-end dans les territoires ruraux, notamment de montagne, se remarquent véritablement dans ces espaces peu peuplés, et l'impact des résidences

secondaires dans certains territoires comme les Hautes-Pyrénées est réel. On y observe un fort renchérissement des prix, avec moins de biens à vendre.

**Denis Caniaux :** Il y a effectivement de vrais enjeux en matière de logement dans ces territoires ! Dans beaucoup de ceux que l'AUDAP accompagne, il y a aussi une prévalence des résidences secondaires qui fait que les habitants à l'année n'arrivent plus à se loger. Les enjeux touristiques commencent même à y rejoindre ceux du littoral. Le surtourisme est un problème qui commence aussi à se poser en milieu montagnard, hiver comme été.

**Pascal Fourcade :** On observe aussi des taux de vacance considérablement hauts dans les centres anciens, en particulier pour les communes de 1 000 habitants et plus, avec des problématiques d'habitat indigne, des arrêts de mise en péril... Ces territoires sont confrontés à un manque de moyens pour lutter contre cela, et ils ne sont par ailleurs pas assez attractifs pour que les promoteurs privés s'intéressent à eux. Pour autant, si on pouvait inclure les territoires ruraux dans les discussions avec les acteurs privés, cela serait intéressant !

**Denis Caniaux :** Les centres-villes de ces territoires sont souvent dans des situations dramatiques. Le problème est que le prix d'intervention en travaux dans l'immobilier ancien y est deux fois plus cher que pour un pavillon en périphérie. La valeur du foncier y est faible, autour de 800 € du m<sup>2</sup>, mais le coût de la réhabilitation y est élevé, autour de 2 000 € du m<sup>2</sup> par exemple. Les dispositifs de bail réel solidaire (BRS) et d'organismes de foncier solidaire (OFS) y seraient très intéressants, car ces mécanismes permettraient d'amortir les travaux lourds de réhabilitation. Cela permettrait de réinvestir les centres-villes.

**Pascal Fourcade :** Le potentiel de réinvestissement urbain est très important sur ces communes ! Outre l'habitat vacant, les friches urbaines y sont nombreuses, mais on trouve très peu d'acteurs pour assurer leur reconquête. **Yann Cabrol, AUAT :** On peut en effet regretter que les spécificités des territoires de montagne en matière d'habitat ne soient pas toujours prises en compte dans les politiques nationales. Ce sont des territoires peu accompagnés en matière de logement, au regard des spécificités des villes et villages de montagne.

**Doit-on renouveler notre lecture de ces territoires, notamment en les considérant dans un périmètre plus large ?**

**Yann Cabrol :** La dimension de solidarité, voire de réciprocité, doit être interrogée dans ces territoires. Comment la croissance métropolitaine toulousaine, qui s'étend jusqu'aux contreforts pyrénéens, peut-elle y trouver des relais de croissance ? Quelles compensations leur apporter ? Il y a bien sûr des particularités à traiter spécifiquement mais, pour le reste, il faut déployer les mêmes réflexions et les mêmes dispositifs qu'ailleurs. Ces territoires ont droit à une vraie réflexion en matière d'habitat, de mobilités, d'espaces publics...

**Pascal Fourcade :** Il faut avoir en tête que nous parlons de territoires qui peuvent être à la fois des espaces littoraux et de montagne. Ce sont donc des espaces difficiles à classer, mais nécessairement la solidarité territoriale doit y être renforcée pour relever les défis, notamment à l'échelle des vallées.

**Denis Caniaux :** De manière générale, les territoires de montagne sont des espaces où il y a moins de solidarité interterritoriale. Par exemple, les petites communes de montagne sont peu intégrées à



*des logiques territoriales plus larges. De la même manière, les intercommunalités non-montagnardes se tournent peu vers les intercommunalités de montagne, vues comme très spécifiques. De manière générale, il y a un vrai besoin de lecture*

*transversale à l'échelle de l'ensemble du massif pyrénéen, mais aussi entre les piémonts et les zones de montagne. À l'échelle de nos trois agences, il y aurait par exemple des enseignements à partager sur le sujet des petites villes d'entrée*

*de vallée, comme Oloron-Sainte-Marie, Foix ou Limoux. On devrait pouvoir trouver une spécificité d'intervention en matière de tourisme, de mobilité... Force est de constater qu'on ne traite pas ces territoires à la hauteur des enjeux dont ils sont porteurs !*

« Nous nous sommes dotés d'expertises spécifiques pour ces territoires exclusivement montagnards. Nous avons par exemple une personne référente sur la loi Montagne à l'agence. »

Pascal Fourcade





# Nouveaux habitants des territoires de montagne, qui sont-ils ? Et que veulent-ils ?

Céline Loudier-Malgouyres  
Loïc Geindre

1 Étude SGAR Occitanie « Nouveaux arrivants / offre de demande de logements dans les massifs d'Occitanie », 2021. Réalisation : PLACE Coopérative Conseil, L'usage des lieux, avec Christophe Goussard pour les photographies.

L'arrivée de nouveaux habitants est un enjeu décisif pour l'avenir des vallées pyrénéennes. Une étude<sup>1</sup> commandée par le SGAR Occitanie en 2020 a fait le point sur ces évolutions à travers des données chiffrées et cartographiées à l'échelle des deux massifs de la région, les Pyrénées et le Massif central. L'enjeu : comprendre les réalités de ces massifs en termes de démographie, d'emploi et de logement. Au-delà, il s'agit de pouvoir éclairer le plus finement possible les enjeux d'un accueil durable des nouveaux habitants, c'est-à-dire un accueil qui vient soutenir la vitalité de ces territoires et le maintien des services aux publics pour le bénéfice de tous, notamment de la population déjà installée.



Régis, Arrens-Marsous, Hautes-Pyrénées

Adossé à cette expertise quantitative, un autre volet s'est attaché à révéler les ressorts sociologiques de ces mouvements démographiques, vers les montagnes pyrénéennes notamment. Cette approche sensible – illustrée de portraits photographiques – a permis de proposer une typologie pour identifier qui sont les nouveaux habitants de ces zones de montagne. Qu'est-ce qui les a fait venir là, en montagne ? Que viennent-ils y chercher ? Quelle contribution ont-ils apportée à leur territoire d'accueil ? Tour d'horizon de ces nouvelles et nouveaux venus, qui resteront... ou pas, en sept profils.

Alors que la région Occitanie connaît une croissance démographique toujours à haute intensité, la vitalité démographique des Pyrénées se fragilise... avec une population qui stagne, plus qu'elle ne gagne. Depuis les années 2000, un fléchissement de la dynamique démographique s'observe autour de deux phénomènes : l'accélération du vieillissement de la population locale, et un jeu des entrées et des sorties de plus en plus marqué par les départs, qui témoignent des difficultés des territoires à maintenir leur population, ainsi que de leur perte d'attractivité. Mais le massif pyrénéen n'est pas monolithique. Il recouvre des modèles de développement pluriels, avec des attracteurs qui renvoient à leur histoire, leur géographie, leur culture de l'accueil... largement contrastés. *In fine*, entre les Pyrénées Orientales très touristiques, l'Ariège plus enclavée, ou les Hautes-Pyrénées à l'économie locale diversifiée, les mouvements oscillent entre croissance, déclin, repli, voire accélération du cycle de fragilité démographique. Si la montagne vit toujours son exode rural, elle accueille aussi un exode urbain. Des échanges de population sont en cours, qu'il faut renseigner pour comprendre si un nouvel équilibre démographique est en train de se réaliser, dans la réalité ou simplement à travers les récits de quelques-uns.

### **Les télétravailleurs qui ont sauté le pas**

Ils arrivent de la grande ville, avec leur bagage culturel et social, leurs capacités financières assurées. Ils choisissent la montagne par attrait pour les grands paysages, les sports d'altitude, la qualité environnementale (manger local et bio, s'éloigner de la pollution). Mais ces télétravailleurs ne recherchent ni la rupture avec leur vie d'avant, ni l'isolement dans les montagnes. Ce nouvel ancrage est davantage une nouvelle étape dans leur parcours de vie. Ils conservent des liens forts avec leur ancienne vie urbaine et restent mobiles. De fait, ils s'installent plutôt dans les bourgs structurants pour

rester connectés (aux transports, aux services...) et sont attentifs à l'offre scolaire ou la vie socioculturelle qui vient conforter et confirmer leur choix de rester ou non.

### **Les entrepreneurs catalyseurs**

Un territoire du possible, une terre d'opportunités, où pouvoir trouver une place : voilà comment la montagne leur apparaît. Leurs parcours racontent qu'ils cherchent du sens, et que c'est celui-ci qui guide leur projet d'installation. Pensé en amont pour certains, avec une simple mais grande motivation pour d'autres, ils sont à l'affût des opportunités qui vont s'offrir à eux : un local à transformer, un commerce qui se ferme, une grange à rénover, une activité à reprendre... Ils créent alors cette nouvelle vie autour d'une activité choisie et d'une création d'entreprise comme alternative à un bassin d'emploi atone. C'est le temps qui va alors jouer sur la confirmation de leur installation, car l'entreprenariat suppose un temps de maturation, de découverte et de (re)connaissance réciproque avec l'écosystème local. Là, la capacité à accueillir avec bienveillance ces porteurs de projets conditionne leur pérennisation. La contribution au territoire est forte pour ces actifs qui alimentent un effet de système et activent des chaînes de production (par exemple pour l'artisanat : autour des fournisseurs, producteurs, distributeurs, clients...). Avec des valeurs de vie réfléchies, partagées avec d'autres habitants, ils entrent et entretiennent des réseaux forts avec le milieu local, comme avec leur milieu choisi.

### **Les travailleurs « appelés » par l'économie locale**

Saisonniers, employés d'une collectivité, salariés d'une entreprise locale, ils s'installent avec un projet de vie de plus ou moins long terme à partir de cette opportunité professionnelle qui les a fait venir. Une fois embauchés, la question de leur accueil se pose dans ses différents aspects : logement, emploi du conjoint, scolarisation des enfants, découverte des offres de loisirs et culturelles... Le rôle des employeurs est ici essentiel, mais la réponse du territoire l'est tout autant pour activer une politique d'attractivité, dont l'enjeu est de faire venir, mais aussi de faire rester. Ce profil constitue une ressource qui se raréfie en montagne, palliant les besoins de main d'œuvre des secteurs où les offres d'emploi ne sont plus pourvues par la population locale qui s'amenuise au gré de son vieillissement, notamment.





*Jeremy, Ayros-Arbouix, Hautes-Pyrénées*



*Audrey, Arrens-Marsous, Hautes-Pyrénées*

## Les cultivateurs des terres de montagne

Renouer avec la terre, en quête d'une bonne terre où prendre racine, ces « néos » défrichent, reprennent, renouvellent, diversifient... mais à condition d'avoir trouvé les clés de l'accès au foncier. Pour la plupart « non issus du milieu agricole » (NIMA), leur arrivée n'est pas toujours perçue d'un très bon œil par les agriculteurs locaux qui ont élevé leurs enfants dans la fatalité de l'exode rural. La réconciliation se produit cependant quand les nouveaux prouvent leur valeur travail aux anciens, leur capacité à participer à l'entretien des paysages (entretien des fossés et des haies, par exemple), leur ténacité face à l'adversité. Une fois que « l'on a fait ses preuves », l'accueil est moins rude, « les anciens voient le travail, c'est la conscience du paysan ». La reconnaissance des locaux donne alors les clés des terres, des maisons, et plus encore, des estives. Devenir ayant droit des estives, pour un néo, c'est le sommet de l'ancrage territorial.

## Les retraités qui se mettent au vert

À ce moment charnière de la vie, la montagne devient le lieu choisi, le « domicile de cœur » d'un projet de vie que l'on peut enfin se permettre de réaliser. Le plus souvent, ces nouveaux connaissent en fait bien le lieu où ils s'installent, puisqu'ils le fréquentent depuis des années. L'idée d'y venir ne date pas d'hier, elle a mûri longtemps dans leur esprit. Ils savent donc ce qu'ils viennent chercher. L'impact des nouveaux retraités se traduit sur l'économie résidentielle, et c'est tout un système qui s'organise autour de la « silver économie » : santé, commerces ciblés, offre de loisirs, services à la personne. Mais en vieillissant, ces retraités, d'abord mobiles et actifs, se préoccupent de proximité, et l'offre locale doit tenir le cap pour ne pas remettre en cause leurs parcours de vie en montagne.

## Les exilés volontaires... ou pas

Échapper à la violence des espaces urbains quand on n'a plus accès aux marchés du logement ou de l'emploi, chercher refuge quand sa situation de vie s'est dégradée, sont des motifs d'arrivée pour des parcours d'itinérance, parfois d'errance, ponctués par des rendez-vous économiques avec la saison-

nalité agricole ou celle, culturelle, des festivals. Ils sont pris et portés par les réseaux du bouche à oreille, des communautés, des associations, ou des mauvais effets d'aubaine qu'offrent la location de logements insalubres, mais aussi des filières de l'action sociale quand ils sortent de l'invisibilité. Plus que des aménités du paysage ou du grand air, ce sont des réponses à des besoins parfois vitaux qu'ils viennent donc chercher : un toit, un réseau d'entraide, d'accompagnement, un coût de vie beaucoup moins élevé, un environnement accueillant. C'est en fait une mise à l'abri avec, en creux, une envie de s'en sortir, de rebondir, de souffler pour mieux repartir. Pour certains, ce peut aussi être le dernier recours d'un parcours en impasse, dans lequel l'isolement géographique validera une marginalisation, voire l'exclusion. Face à cette fragilité, à ces vulnérabilités multiples, les besoins d'accompagnement sont énormes : logement, santé, formation, emploi, entraide, famille... Leur accueil se fait souvent avec force d'innovation et de mobilisation de tissus solidaires entre travailleurs sociaux, bénévoles et associatifs, qui finalement travaillent à faire vivre cette idée de la montagne, lieu d'accueil et de refuge.

## Les travailleurs de la gratuité

« La recherche des uns et des autres, la sobriété heureuse, quitter le monde de la consommation, changer de rythme ». C'est le désir de se mettre à l'écart d'une société avec laquelle on n'est plus en phase. La montagne est placée sous le signe de la frugalité, de la solidarité, et la démarche d'installation se fait avec le désir de rejoindre des réseaux et de s'inscrire dans le territoire. L'entrée par les lieux associatifs, culturels et solidaires constitue un tremplin à leur installation. Hors des schémas traditionnels du travail, ils vivent sur des petites retraites, les minimas sociaux, les petits boulots, les allocations et tout un réseau d'entraide et de partage. Ils prennent part à la vie locale dans une position souvent militante d'un engagement citoyen. Cette foi alternative dans des modes de vie en-dehors des normes traditionnelles peut générer des conflits avec les anciens comme avec les collectivités en place, qui portent un regard plus ou moins accueillant sur ces idéalistes qui, dans un même mouvement, apportent du dynamisme au territoire et bousculent ses règles de vie ancestrales.



Les nouveaux ont le sentiment d'une terre des possibles, animés par l'idée de création, alors que les anciens sont parfois encore dans cette idée qu'il faut en partir pour s'en sortir.

### Les politiques d'accueil à l'épreuve

Que nous racontent ces profils ? D'abord, que celles et ceux qui ont le projet de s'installer dans les montagnes, avec des motivations et des ressources différentes, ont des besoins aussi variés que le logement, l'accompagnement à l'activité professionnelle, la santé, la famille, l'offre de services et de vie socio-culturelle... Autant dire un registre large d'accompagnement à la bonne distance, qui demande une certaine force à l'action publique locale pour faire face à des nouvelles attentes, parfois exigeantes.

Ce que l'on comprend aussi, c'est que ces sept profils sont traversés par la même envie de venir chercher un rapport au monde différent de leur expérience précédente, souvent urbaine, sinon métropolitaine : un rapport au travail plus libéré, une économie de vie sur le principe d'un développement maîtrisé, choisi, parfois une sobriété heureuse... Mais si, souvent, ces néos sont attendus avec impatience, parfois à coup de marketing territorial et de propositions d'installation, tout cela peut aussi entraîner des relations qui ne sont pas toujours fluides avec les institutions publiques, et plus largement avec la société qui les accueille. Quand les collectivités et leurs partenaires ne comprennent pas les porteurs de projet (qu'est-ce qu'un projet économiquement viable quand on innove ? comment aider la mise en réseau autrement que par de l'investissement ?), quand les nouveaux créent des dynamiques culturelles en réseau qui pèsent finalement plus lourd que les traditionnelles associations locales et se sentent légitimes dans la revendication de lieux... apparaissent alors des situations d'incompréhensions, de tensions, de conflits, qui doivent être résolues pour que l'accueil soit durable.

Les nouveaux voient un eldorado là où certains vivent le déclin. Les nouveaux ont le sentiment d'une terre des possibles, animés par l'idée de création, alors que les anciens sont parfois encore dans cette idée qu'il faut en partir pour s'en sortir. Ici se situe sans doute un enjeu central pour ces territoires de montagne en mutation démographique et sociologique : trouver les leviers, les (tiers) lieux, les réseaux pour donner envie aux nouveaux comme aux natifs de s'inscrire dans une histoire locale commune. Que chacun, avec son mode de vie, puisse trouver sa place, à côté de ceux qui y sont déjà. ■

Équipe de L'Oie Gourmande, Saint-Girons, Ariège



# DÉLIMITER & AMÉNAGER LES PYRÉNÉES

ENTRETIEN AVEC...



## Jean-Paul Laborie

Géographe, professeur émérite de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, délégué permanent à l'aménagement de l'abornement et à l'entretien de la frontière franco-espagnole-andorrane.

Entretien réalisé par Théo Bésanger et Morgane Perset

Jean-Paul Laborie revient pour nous sur les enjeux historiques liés à la délimitation de la frontière et à l'application de la loi Montagne dans les Pyrénées. Passé par la DATAR<sup>1</sup> et au Commissariat du massif des Pyrénées, il est, depuis 20 ans, délégué permanent à l'aménagement de l'abornement et à l'entretien de la frontière franco-espagnole-andorrane.

**1 DATAR :**  
Délégation à  
l'aménagement du  
territoire et à l'action  
régionale

**Pouvez-vous nous résumer l'histoire de la frontière franco-espagnole-andorrane ?**

*Le tracé de la frontière est issu du traité des Pyrénées, du 7 novembre 1659, signé sur l'île des Faisans, au milieu du fleuve Bidassoa, dans les Pyrénées-Atlantiques. Il s'inspire en grande partie de la ligne de partage des eaux, c'est-à-dire que de chaque côté de cette ligne, les eaux de pluie s'écoulent soit vers le versant espagnol, soit vers le français. Il y a des exceptions, comme le Val d'Aran, où c'est l'écoulement des eaux de la Garonne qui délimite la frontière. Il peut aussi arriver qu'il y ait des plateaux parfaitement plats aux plus hautes altitudes. Faute de pouvoir appliquer le principe de ligne de partage des eaux, on trace alors la frontière au milieu du plateau.*

*Pour en revenir au traité des Pyrénées, il est important de se souvenir que celui-ci a été une opération de sauvetage pour l'Espagne, à l'issue de la guerre de Trente Ans. Le royaume espagnol de Philippe IV était alors ruiné, tandis que celui de France, avec à sa tête Louis XIV, était en*

*pleine expansion. Pour négocier, les Espagnols ont proposé le mariage de l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille du roi d'Espagne, avec Louis XIV ; mariage qui a eu lieu un an après la signature du traité. Louis XIV n'était pas enthousiasmé par cette union qui relève plus du mariage forcé. Un parallèle peut être fait avec la délimitation de la frontière franco-espagnole puisqu'en guise de dot, l'Espagne a cédé à la France le Roussillon et la Cerdagne, soit ce qu'on appelle aujourd'hui la Catalogne française.*

**La délimitation de la frontière est-elle encore un sujet politique ?**

*Oui, comme partout, et ces enjeux politiques découlent d'enjeux financiers, environnementaux... C'est pour cela que j'utilise des données GPS pour repérer le tracé de la frontière, ça laisse moins de place au débat. Le répertoire des bornes GPS de la frontière a par exemple été publié en France, mais pas en Espagne. Certains territoires autonomes ne reconnaissent pas les coordonnées GPS utilisées, et la publication de la géolocalisation des bornes*

*n'a donc pas eu lieu de ce côté-là de la frontière. Ma grande fierté, c'est d'avoir délimité la frontière avec l'Andorre en utilisant les projections GPS par satellite. Il y a, malgré tout, toujours des personnes qui refusent que la frontière passe dans leur jardin ou ne le savent pas. Je suis parfois très étonné. Par exemple, sur la route vers le Pas de la Case, un habitant avait ouvert une partie de son terrain pour que les personnes puissent y faire une halte pour pique-niquer. Malheureusement, en faisant cela, il ne s'est pas rendu compte qu'il venait de créer un passage transfrontalier ! J'essaye de mettre de l'ordre dans tout ça. Au-delà de ces anecdotes, les enjeux politiques relèvent aujourd'hui de questions de sécurité, car beaucoup de personnes et de marchandises transitent par les Pyrénées. Le besoin d'une infrastructure plus performante se fait de plus en plus ressentir, notamment en périodes d'enneigement. En plus d'une question de sécurité et de fluidité du trafic routier, il s'agit aussi de contrôler le trafic de drogues, pour lequel les Pyrénées sont un point de passage important.*



**Dans les années 1970, la DATAR a participé à l'impulsion d'une politique de la montagne à part entière. Elle a ainsi été la cheville ouvrière de la loi Montagne de 1985. Comment cette loi a-t-elle aidé au développement des Pyrénées ?**

*La loi Montagne s'applique aux zones de montagne de 48 départements, celles-ci comprenant les communes ou parties de communes caractérisées par une limitation considérable des possibilités d'utilisation des terres et un accroissement important*

---

2 Article 3 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne

*des coûts des travaux dus aux conditions climatiques des zones d'altitude et/ou à la présence de fortes pentes<sup>2</sup>. Ces zones de montagne ont été délimitées par arrêté interministériel. Elles sont doublées de zones de massif, qui associent aux zones de montagne des espaces agricoles et des espaces remarquables à préserver qui leur sont directement contigus. Les zones de massif permettent donc de prendre en compte les spécificités locales, les qualités des espaces, leurs enjeux spécifiques. C'est à cette deuxième échelle que des comités de massif coordonnent le développement, l'aménagement et la protection*

*des massifs. On en compte 6 aujourd'hui : Alpes, Corse, Massif central, Jura, Pyrénées, Vosges. Avec cette loi, on a amené l'aménagement du territoire à la montagne et on a donc promu une vision de projet pour ces territoires. C'est bien une loi d'urbanisme. Pour le bien ? Avec la réglementation de l'urbanisation des hameaux et des stations, la loi Montagne a mis les élus et les habitants face à des contraintes qui étaient jusqu'alors refusées. Pour le pire ? Avec l'accompagnement du développement massif du tourisme. La loi Montagne a aussi obligé à considérer les massifs dans leur entièreté, en proposant une vision à l'échelle de l'ensemble des Pyrénées, et de la même manière pour les Alpes, les Vosges, le Jura, la Corse et le Massif central...,*





*cela en essayant d'homogénéiser des fonctionnements jusqu'alors distincts à l'intérieur même de ces massifs. Il faut reconnaître qu'il a été plus difficile de porter un projet de massif à l'échelle de l'ensemble des Pyrénées que dans les Alpes, par exemple. Il en résulte, encore aujourd'hui, une faible cohésion identitaire dans les Pyrénées. Différentes identités sont juxtaposées les unes à côté des autres, sans vision stratégique globale. Le massif des Pyrénées n'a pas non plus pleinement profité du développement de grandes métropoles comme Toulouse. Il en est toujours un espace périphérique. Il en a profité, mais seulement avec des dynamiques et des flux temporaires, et donc avec des territoires qui continuent de se vider. ■*

La loi Montagne a aussi obligé à considérer les massifs dans leur entièreté, en proposant une vision à l'échelle de l'ensemble des Pyrénées.





# Géographies et gouvernances du massif des Pyrénées

Morgane Perset

## Géographies

Les Pyrénées s'étendent sur 520 km d'est en ouest et 150 km du nord au sud, pour une superficie totale de 49 850 km<sup>2</sup>. Traversées par les frontières franco-hispano-andorranes, elles comptent près de 1,5 million d'habitants.

La zone de montagne délimite, côté français, les communes ou parties de communes assujetties à la loi Montagne<sup>1</sup>.

La zone de massif englobe la zone de montagne et les zones immédiatement contigües afin de prendre en compte les interactions entre les territoires d'altitude et les plaines. C'est à cette échelle que les politiques publiques françaises en faveur des Pyrénées sont développées.

## Gouvernances locales

Le Comité de massif des Pyrénées est une instance de concertation consultative présidée par le préfet coordonnateur de massif (préfet de la Région Occitanie). Il élabore le Schéma interrégional d'aménagement et de développement du Massif des Pyrénées (SIAM), le Plan stratégique d'adaptation au changement climatique (PACC) et le Plan Avenir Pastoralisme (PAP).

Le Commissariat du massif des Pyrénées est une administration interrégionale placée auprès du préfet de la Région Occitanie, coordonnateur de massif, et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Il assure le secrétariat général du Comité de massif des Pyrénées, la gestion du Contrat de Plan interrégional (CPIER) Pyrénées et la mise en œuvre du dispositif national d'aides Avenir montagnes.

Les Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine contractualisent pour le développement du massif des Pyrénées à travers le Contrat de Plan interrégional (CPIER) Pyrénées.

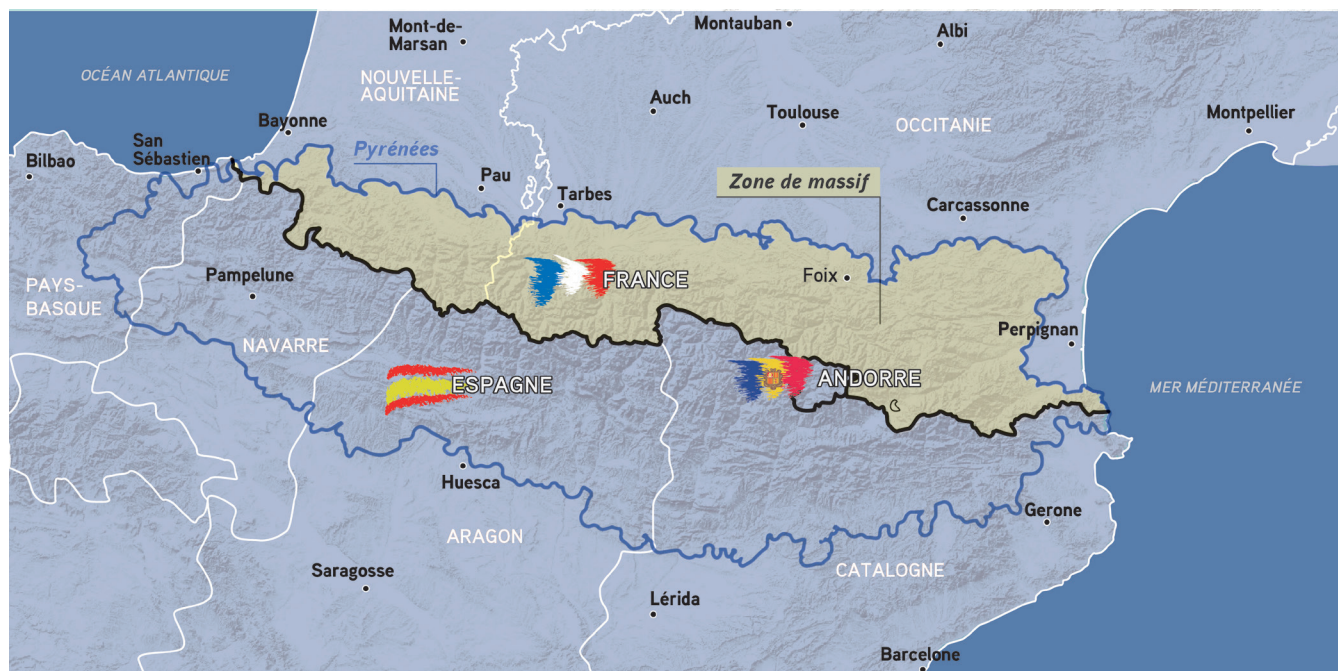
L'Agence des Pyrénées est une structure interrégionale pour le développement, la valorisation et la préservation du massif pyrénéen. Elle accompagne des porteurs de projets entrepreneuriaux et de développement territorial.

## Gouvernance transnationale

La Communauté de travail des Pyrénées (CTP) est un consortium de régions françaises, espagnoles et de l'Andorre. Elle met en œuvre des actions de portée transnationale pour le développement et la préservation des Pyrénées. Elle défend les intérêts pyrénéens devant les institutions européennes et gère le programme de coopération POCTEFA<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne

<sup>2</sup> POCTEFA : Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre



# LES PYRÉNÉES EN MARQUES

Philippe Dugot



Les Pyrénées<sup>1</sup> projettent une image, plus ou moins revendiquée, instrumentalisée ou diffusée, mais qui existe. Cette montagne, souvent désignée comme « frontière sauvage » ou espace et réservoir de « nature », évoque un ailleurs rendu attractif par sa périphéricité à l'échelle nationale. La mise en marge géographique et historique des Pyrénées offre alors la possibilité d'une mise en marque. De fait, si l'on vend de la truite des Pyrénées, c'est parce que cela « rime avec eau fraîche et pureté » (comme le précise le PDG de l'entreprise éponyme). Et si une multinationale du chocolat, l'entreprise suisse Lindt & Sprüngli, ressort saisonnièrement les chocolats « Les Pyrénéens », c'est qu'ils incarnent « l'essence même de l'hiver », ce qu'un packaging blanc, mettant en évidence une chaîne de montagnes, illustre de plus de neige que celle tombant réellement aux alentours de Noël. Au-delà de toute considération écologique, c'est également cette quête d'image qui donne une importance à la réintroduction de l'ours en 1996, emblème patrimonialisé, bien que discuté, de la naturalité des Pyrénées<sup>2</sup>. Pour les sports d'hiver, l'argument est d'ailleurs souvent mis en avant par rapport aux « usines à ski » des Alpes (Tignes, Val Thorens ou Isola 2000), façon de rivaliser avec cette cousine géologique plus élancée.

## Une référence géographique

Cette mise en image, plus ou moins ancienne, peut se classer selon différents registres, au gré de l'ambition variable d'acteurs divers dans leurs attentes et les moyens dont ils disposent. On relève d'abord un usage simple du nom, ne servant même pas une stratégie commerciale, mais exprimant une localisation, qu'il s'agisse d'un festival où l'ancrage géographique ne fait pas sens, ou une multitude d'entreprises accolant ce qualificatif à leur activité, façon de marquer l'implantation locale d'une enseigne nationale ou internationale. La revendication territoriale est parfois plus explicite. Si la fréquence de restaurants et d'hôtels dénommés ainsi est importante dans les Pyrénées, elle déborde de cette limite. À Toulouse, métropole régionale proche, on trouve ainsi des « institutions », Le Pyrénéen ou Les Saveurs des Pyrénées parmi d'autres. Que l'on y serve ou pas des produits pyrénéens n'est pas l'objet. En revanche, cette revendication est claire dans le restaurant « Les Pyrénées » situé... au Japon !



## Un amplificateur de projets de développement

Des démarches économiques s'appuient de façon plus explicite sur la valorisation du territoire et par le territoire. La tentation est grande pour des entreprises, des associations diverses, et même pour des acteurs économiques extérieurs au territoire, de se saisir, voire de construire un imaginaire support à des projets de développement. L'irruption du terme Pyrénées en dehors des atlas géographiques découle d'abord de leur « découverte » comme objet d'exploration assez élitiste, puis de plus en plus démocratisé par l'essor d'un tourisme hivernal et estival. Les affiches des compagnies ferroviaires, en

<sup>1</sup> Cette réflexion concerne le versant nord des Pyrénées, donc la France. Une étude similaire est à faire côté sud, en soulignant que les Pyrénées, du statut de montagne méridionale, périphérique et somme toute secondaire par rapport aux Alpes, passe à celui de montagne septentrionale.

<sup>2</sup> À l'origine de cette réintroduction, on trouve l'ADET, créée en 1991 : « Association pour le développement économique et touristique » (sic !). Sur le site de l'association « Pays de l'ours », il s'agit encore de « valoriser du territoire par la présence de l'ours ».



l'occurrence de la compagnie du Midi, devenue la compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi, mettent en avant, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les destinations pyrénéennes, avec des stations telles que Luchon, Font-Romeu ou Bagnères-de-Bigorre, des sites comme Gavarnie, ou encore le thermalisme. L'affirmation, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, d'une société de consommation, avec une appétence croissante pour la découverte, puis la montée en compétence des

territoires locaux dans le cadre d'une concurrence entre produits et destinations, renforce un besoin de distinction. À l'ombre des Alpes, voire de leur critique comme territoire massifié, une place se dessine pour ce finistère frontalier, les désavantages d'hier devant les arguments du jour. Les Pyrénées deviennent, à l'instar d'autres terri-

toires<sup>3</sup>, un terrain d'affirmation pour les territoires de la décentralisation, régions, départements et autres communes ou intercommunalités, souvent en parallèle, parfois en appui, de démarches entrepreneuriales. Sur l'étal touristique, le Béarn cède la place aux Pyrénées béarnaises. La béquille pyrénéenne est peut-être plus utile que dans un Pays basque appuyé sur sa propre notoriété. Quant à l'Ariège, jouant de sa propre image, elle n'hésite pas à se servir de l'amplificateur pyrénéen. Dans un relatif foisonnement, on peut mettre en exergue, à la fois pour son côté fédérateur et l'importance des acteurs à la manœuvre, l'émergence de la marque « Pyrénées », lancée officiellement en 2023. D'origine associative, elle est soutenue par l'Agence des Pyrénées, agence de développement créée par les deux régions et les six départements concernés,

**À l'ombre des Alpes, voire de leur critique comme territoire massifié, une place se dessine pour ce finistère frontalier, les désavantages d'hier devant les arguments du jour.**

l'État et des stations montagnardes. Aujourd'hui dénommée « Agora Pyrénées », son président en rappelle le rôle, toujours actuel : « rassembler, fédérer, faire l'union, dépasser les clivages et entraîner ainsi collectivement les Pyrénéens pour faire face aux défis majeurs qui nous attendent. »

### Un gage de qualité et de localisme

La marque « Pyrénées », site internet et logo à la clé, se veut une estampille pour des stations touristiques, hôtels, entreprises dans des secteurs divers, avec l'objectif d'être une « marque pour revendiquer son attachement aux Pyrénées ». Et sans doute aussi un support pour rendre plausibles des paris économiques locaux. Un des ateliers de l'événement Pyrénéo en 2023, proclamé « grand



rendez-vous de la démarche pyrénéenne », s'interroge ainsi sur un « made in Pyrénées » assorti d'une question clé : « Comment créer de la valeur à partir de l'identité pyrénéenne ? » Aux côtés d'autres produits comme la viande, l'eau, le cuir, la relance de la laine est l'exemple d'une symbiose possible. Ce produit, autrefois utilisé, est largement devenu un déchet dont on ne sait que faire (un millier de tonnes par an). À l'heure des circuits courts et du



pyrenees.info • Suivre ...

pyrenees.info ビレネーのお休みは月曜、火曜。  
 明日明後日はお休みとなります。  
 (月曜が祝日の場合は営業いたします！)

先日、お休みを利用してスタッフ仲間とドライブへ。  
 ほんの少し少し足をのばせば、大自然に身を委ねることができる軽井沢。住むにも働くにもよい環境です。  
 #軽井沢ビレネー #軽井沢グルメ #軽

148 J'aime  
 23 juin

localisme, cette situation est inacceptable, d'où des projets autour d'une filière laine. Mais, entre difficultés logistiques à rassembler la ressource et surcoûts du travail, le pari n'a rien de gagné. Là intervient l'ingrédient du territoire comme justification d'un prix final plus élevé. C'est aussi le propos de la griffe « Esprit des Pyrénées » créée du côté de Bagnères-de-Bigorre en 2008. Dans le domaine



de la décoration d'intérieur (regard jaloux vers la Scandinavie ?), on peut mentionner « Pyrénées tendance », qui affirme qu'en dépit de montagnes qui « jouissent d'une renommée mondiale », la chaîne est peu représentée. L'entreprise de design affirme vouloir « faire émerger un art de vivre pyrénéen », assis sur des matières premières locales et une démarche écoresponsable. C'est aussi la Compagnie des Pyrénées, succédant à la SAEM N'PY en 2019 avec l'entrée au capital des régions Occitanie puis Nouvelle Aquitaine, notamment, qui affiche les Pyrénées comme « notre territoire, notre passion », pour une démarche d'aménagement et d'adaptation de l'offre des domaines skiables.

La saisine économique du terme « Pyrénées » est on ne peut plus explicite dans le cas de la marque « Pyrenex », connue pour ses vêtements de sport, mais aussi pour ses duvets et couettes, aux côtés des doudounes. Si l'entreprise, basée à Saint-Sever dans les Landes, exploite depuis 1859 la ressource que constituent les plumes d'oies et de canards du Sud-Ouest, le choix de cette dénomination, en 1968, procède d'une quête de notoriété territoriale revendiquée : « Le nom évoque la chaîne de montagnes toute proche, terrain de prédilection de ses produits ».

### Un imaginaire au risque d'un excès de marketing

Dans ce mécanisme promotionnel, la narration d'un imaginaire nourri de paysages et d'éléments identitaires plus ou moins étayés par l'histoire, est essentielle pour alimenter cette double respiration économique faite d'attraction et de diffusion. C'est par exemple le rôle d'une revue comme Pyrénées Magazine. Née en 1989, elle est publiée par l'éditeur toulousain Milan presse, puis passe dans le giron de Bayard presse avant d'être cédée en 2024 à l'association Agora Pyrénées. Elle préexiste à d'autres revues du même type, comme Alpes Magazine et

Bretagne Magazine, avec lesquelles elle partage un point commun, celui de s'appuyer sur un territoire disposant d'une image identifiable, d'un potentiel touristique.

Mais ce sésame économique de l'appellation géographique possède une fragilité intrinsèque : de l'usage d'une image à son usure, il n'y a parfois qu'un pas, allant de la faute de goût à une instrumentalisation outrancière. Attention à un *branding* territorial, au risque d'une disqualification ! Le « catharisme marchandisé » ou « *albigéisme* marchand<sup>4</sup> » est un exemple proche à méditer : d'une base historique fortement réécrite, on a bâti des citadelles touristiques à l'aura incontestable. Mais les soubassements s'en révèlent tellement peu solides que le mot est occulté



lors d'une demande de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il n'en reste pas moins un nombre considérable de restaurants, recettes, entreprises, circuits touristiques, produits divers affublés du terme « cathare », mais au risque d'un épuisement. Certes, un « pyrénéisme marchand », à défaut d'une histoire commune, possède l'évidence d'un socle géologique solide de 130 sommets de plus de 3000 m. Pour autant, l'image d'une chaîne au paysage suspendu au changement climatique et à des évolutions économiques exogènes, n'est pas à l'abri d'un abus instrumental aboutissant à en déconstruire la portée, dans le foisonnement de labels territoriaux (Sud de France, par exemple). ■

<sup>3</sup> Parmi une pléthore d'exemples, prenons le cas d'une autre montagne frontalière, le Jura, avec un « Made in Jura » initié dès 2003 par le Conseil départemental. Ce collectif de 350 entreprises vise à « faire connaître et reconnaître les savoir-faire du Jura ».

<sup>4</sup> René Soula, *Les Cathares, entre légende et histoire*, Institut d'études occitanes, 2005, 600 p.

### Bibliographie

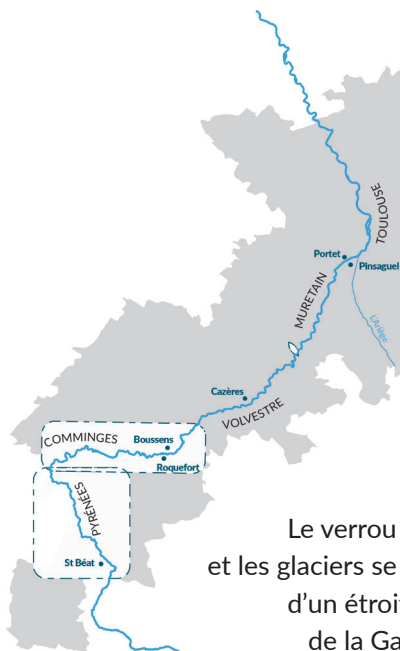
Violaine Appel et Delphine Le Nozach (dirs.), *Marque et Territoire. Dispositifs, stratégies et enjeux*, coll. « Communication », Éditions de l'Université de Lorraine, 2023, 230 p.



# Des paysages façonnés par le couple Pyrénées – Garonne

Nicolas DELBERT

De la source de la Garonne, située au cœur des Pyrénées, à la plaine toulousaine, en passant par le piémont commingeois et les coteaux du Volvestre, une étonnante palette de paysages s'offre à nous. Ils ont été façonnés par le couple Pyrénées – Garonne. Les territoires ainsi traversés par la Garonne témoignent des interactions entre le fleuve, le relief et les activités humaines, qu'elles soient industrielles, urbaines ou agricoles...

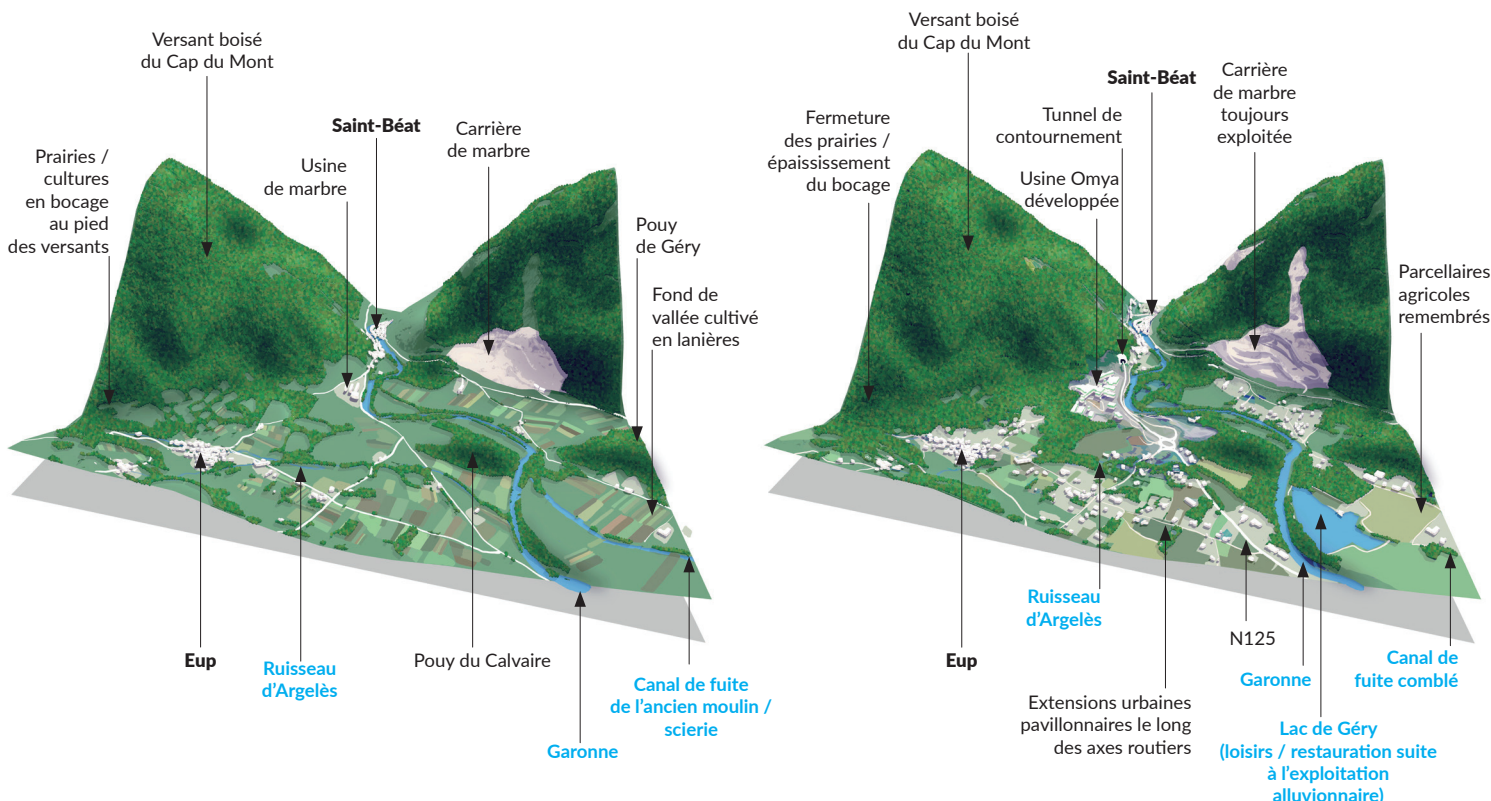


## PYRÉNÉES

### Saint-Béat en 1948 de nos jours

Le verrou de Saint-Béat, sur lequel la Garonne et les glaciers se sont heurtés, a induit le creusement d'un étroit passage. Les humeurs changeantes de la Garonne torrentielle, dans un contexte accidenté, ont incité les sociétés à ne pas s'installer durablement sur le fond de vallée en aval du goulot de Saint-Béat.

Le développement des boisements en pied de versants et fonds de vallées "ferment" de nombreux espaces et rendent la perception des paysages plus difficile. Certaines activités industrielles perdurent, d'autres sites sont reconvertis ou restent en friche. Les infrastructures routières et le développement urbain sont en nette progression.



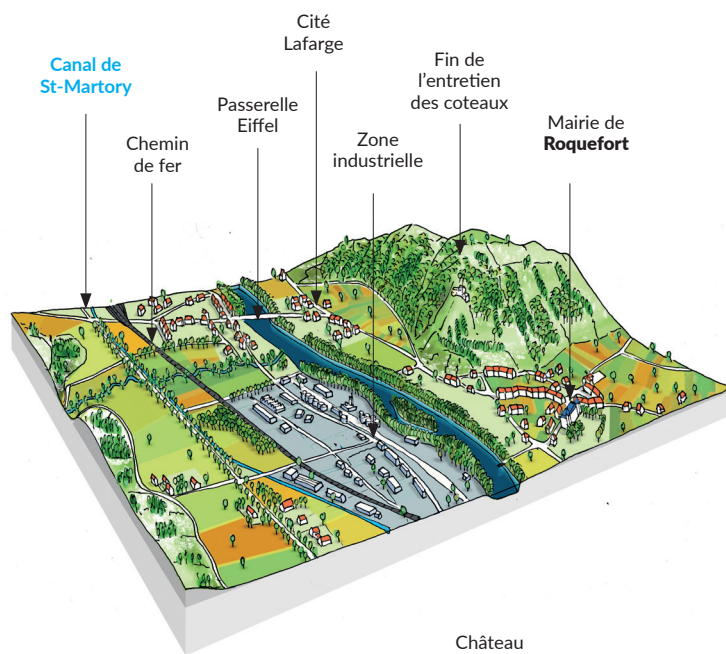
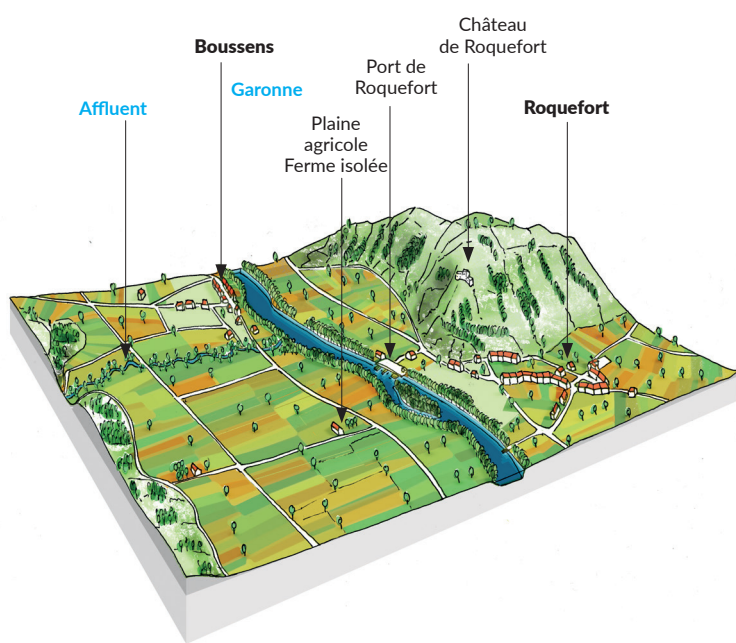
# COMMINGES CONTREFORT PYRÉNÉEN

## Roquefort / BousSENS

### jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. dans les années 1960

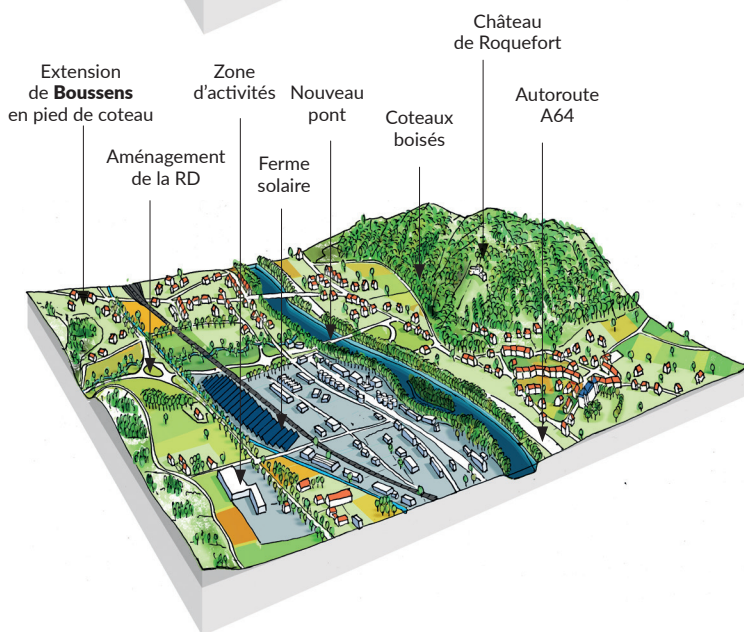
Situé au passage étroit traversant les petites Pyrénées, cet endroit où Garonne chemine en pied de coteau justifie la présence, au Moyen Âge, du château de Roquefort. Le port de Roquefort fût un lieu clé dans l'acheminement des marchandises qui transitent depuis les vallées pyrénéennes jusqu'à Toulouse. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., le paysage est caractérisé par une occupation essentiellement agricole autour des deux villages. Les versants des petites Pyrénées sont ouverts, entretenus.

Avec l'arrivée du chemin de fer, fin du XIX<sup>e</sup> s., l'activité économique, qui reposait sur les ports commerciaux et le transport des marchandises par les radeliers, subit une profonde mutation au profit d'activités industrielles (usine de dégazolinage en 1948, usine chimique Sidobre-Sinnova, cimenterie Lafarge...). Le parcellaire agricole est remembré en surfaces cultivées plus grandes et plus adaptées au travail mécanique de la terre. Les coteaux sont peu à peu délaissés et se boisent progressivement.



### de nos jours

À la suite de l'arrivée de l'autoroute A64 dans les années 1970, les autres voies de communication se réaménagent et s'intensifient (RD, pont, etc.) pour faciliter les dessertes habitées et économiques. Les dynamiques urbaines se déploient sur la plaine de la Garonne. Le boisement du coteau se poursuit, jusqu'à laisser seulement une vue sur la ruine du château de Roquefort.



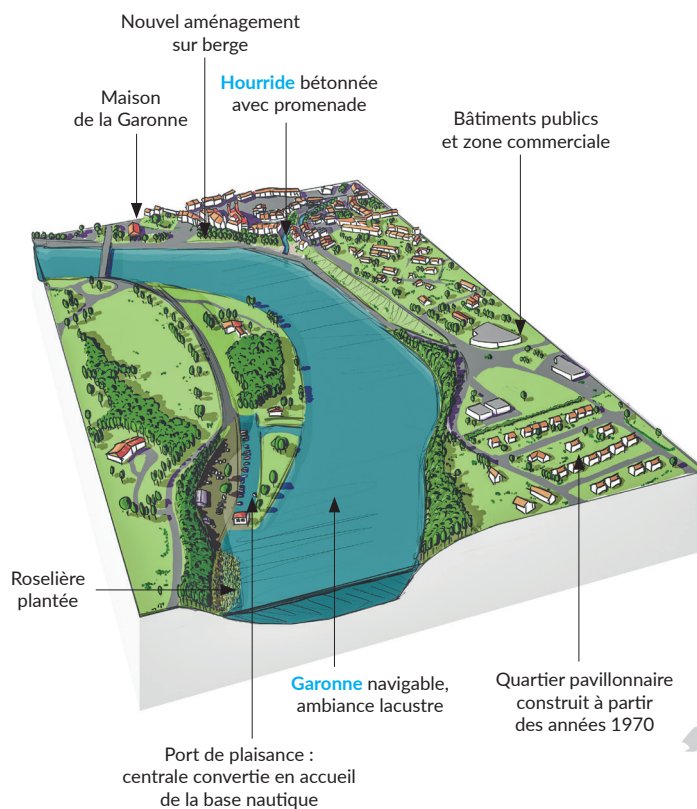
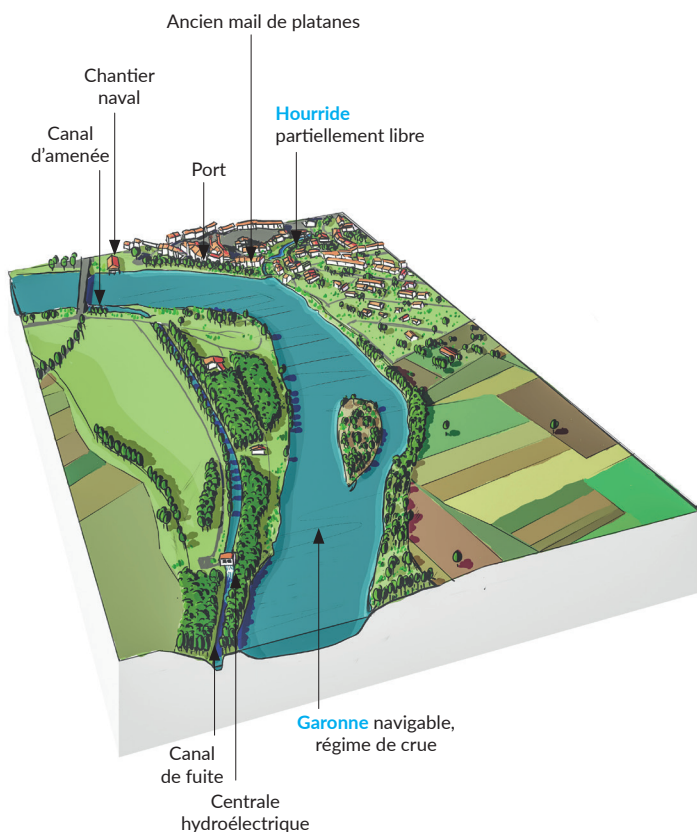


# VOLVESTRE PIÉMONT PYRÉNÉEN

## Cazères en 1942 de nos jours

Avec la construction de bateaux, l'industrie du transport fluvial a marqué l'histoire de Cazères jusqu'en 1948. Historiquement, les marchandises (bois, glace, pierres...), issues pour la plupart des Pyrénées, étaient ici transbordées des radeaux sur des gabarres, les radeaux étant plus adaptés au régime torrentiel du fleuve, en amont de Cazères. La plupart des marchandises étaient acheminées jusqu'à Toulouse (port Garaud), d'autres jusqu'à Bordeaux. D'un point de vue urbanistique, la ville, située en promontoire, surplombait le large lit de la Garonne, et ses rives durent être progressivement consolidées et aménagées avec la canalisation de l'Hourride, affluent de la Garonne.

Avec la création du barrage de Labrioulette, la "transformation" du fleuve en plan d'eau paisible a bouleversé les rapports au fleuve, devenu cadre récréatif et de contemplation. Certains anciens Cazériens considèrent d'ailleurs la Garonne comme "morte", sans courant ni fluctuation comme auparavant. Malgré son développement en agglomération vers l'A64, la ville se tourne aussi vers les activités touristiques et de loisirs, en aménageant ou changeant d'usages les espaces publics et certains anciens bâtiments patrimoniaux en bord de Garonne, tel le hangar Atoch, ancien chantier naval, devenu de nos jours « Maison de la Garonne ».



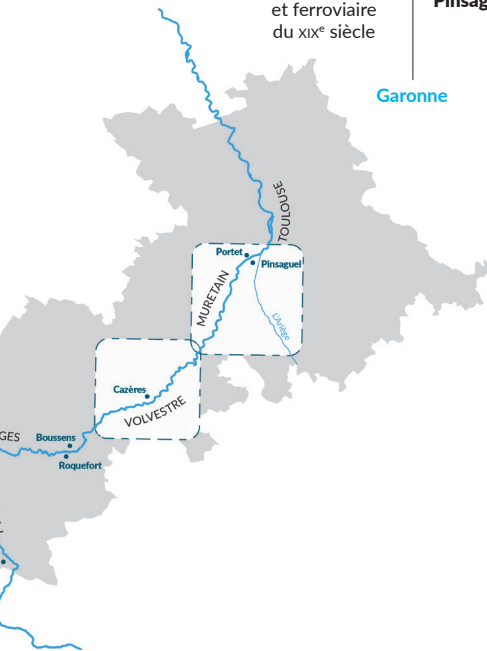
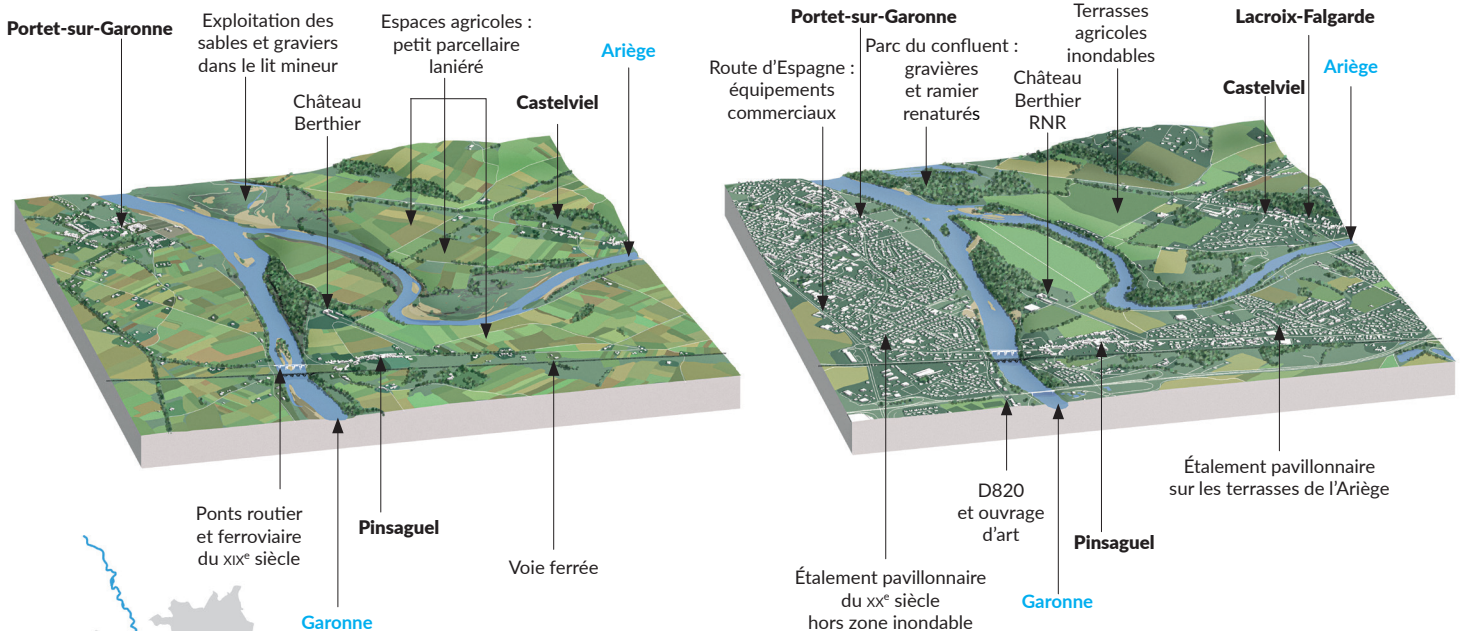
# MURETAIN LA CONFLUENCE GARONNE - ARIÈGE

## Portet / Pinsaguel / Confluence

### en 1950 de nos jours

De tout temps, le territoire de la confluence a été le support d'activités humaines où la Garonne et l'Ariège étaient fréquemment utilisées comme axes de transport de biens et de marchandises entre les Pyrénées et le bassin toulousain. Le caractère inondable, lié à une forte dynamique fluviale, a façonné un territoire marqué par le commerce et la navigation fluviales, l'exploitation des alluvions du lit mineur, l'agriculture et la sylviculture dans les ramiers.

Le secteur de la confluence conjugue aujourd'hui des occupations et usages très hétérogènes, entre enjeux de développement urbain, usages récréatifs, protection de milieux et d'espèces, gestion des risques naturels, préservation et valorisation du cadre de vie, activités agricoles, friches industrielles... Cette conjugaison, en pleine agglomération toulousaine, permet d'arpenter des espaces tout autant passionnants à découvrir qu'exigeants à administrer.



#### Pour poursuivre la découverte...

Réalisée par le CAUE 31, la démarche Autres Garonnes offre un regard sur le fleuve en déclinant divers outils de sensibilisation et de médiation : expositions, carnets de voyage, ateliers pédagogiques, balades commentées, et même une application smartphone en réalité augmentée, "Archistoire Autres Garonnes".

<https://www.les-caue-occitanie.fr/haute-garonne/autres-garonnes>



# Des Pyrénées à l'estuaire, la Garonne comme trait d'union

Daniel Roche

La Garonne, quatrième fleuve français en longueur et troisième en débit, est l'un des fleuves les plus connus du Grand Sud-Ouest. Prenant sa source dans les Pyrénées, elle traverse quatre départements (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gironde) et deux régions (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine). Mais son bassin versant intercepte les eaux sur une zone géographique bien plus importante, qui s'étend du Massif central aux Pyrénées, jusqu'à l'estuaire de la Gironde, espace au sein duquel les territoires doivent se coordonner pour la résilience des milieux face au changement climatique.

## La Garonne, des Garonnes

Pour certains, la Garonne a une personnalité. Elle est un peu comme une personne qu'on a du mal à saisir tant elle est diverse au fur et à mesure qu'elle descend des Pyrénées pour rejoindre la Dordogne à l'estuaire, en passant par la plaine. Une Garonne hydroélectrique et aménagée, mais aussi une Garonne naturelle et corridor écologique, une Garonne qui fait peur lorsqu'elle déborde, mais qui, en même temps, nous inquiète lorsque son niveau est au plus bas. Elle est montagnarde et de piémont, mais aussi de plaine et maritime.

Elle a une couleur transparente lorsqu'elle jaillit de ses différentes sources au Val d'Aran (en Espagne), elle devient plus verdâtre à Toulouse, pour devenir boueuse à l'estuaire. Cette couleur terre lui a valu le nom de « belle dorée » pour les Girondins.

Depuis sa source-même, la Garonne est sujette à contradiction : en effet, pour les Aranais, la source de la Garonne est au Pla de Béret, dans les sommets de Baqueira. Pour les Français, la source principale est celle découverte par Norbert Castoret en 1931. Elle se situe à la résurgence de l'Uelhs deth Joèu, dans la vallée d'Artiga de Lin (dans les Pyrénées espagnoles du Val d'Aran). Cette eau vient en fait du massif de la Maladeta, en Aragon. Elle s'enfonce dans le gouffre karstique du Forau de Aigualluts, plus connu sous le nom 'Trou du Toro'.

La Garonne, sur son trajet pour rejoindre l'estuaire de la Gironde, parcourt 47 km dans la vallée d'Aran, en Espagne, avant d'arriver en France et de poursuivre un parcours d'environ 482 km.

## La Garonne "sous perfusion" de lâchers pyrénéens

À l'aune du changement climatique et de ses impacts, la Garonne est plus que jamais au cœur des débats des pouvoirs politiques. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que les étiages seront plus précoces et plus longs, mais aussi qu'il y aura d'ici 2050 une baisse moyenne des débits naturels des cours d'eau de -50 à -60 % en période d'étiage<sup>1</sup> sur le bassin Adour-Garonne. Une étude plus récente menée dans le cadre du projet européen Life Eau & Climat sur le territoire démonstrateur de la vallée de la Garonne considère même que cette baisse des débits d'étiage pourrait advenir bien plus tôt, d'ici 2035.

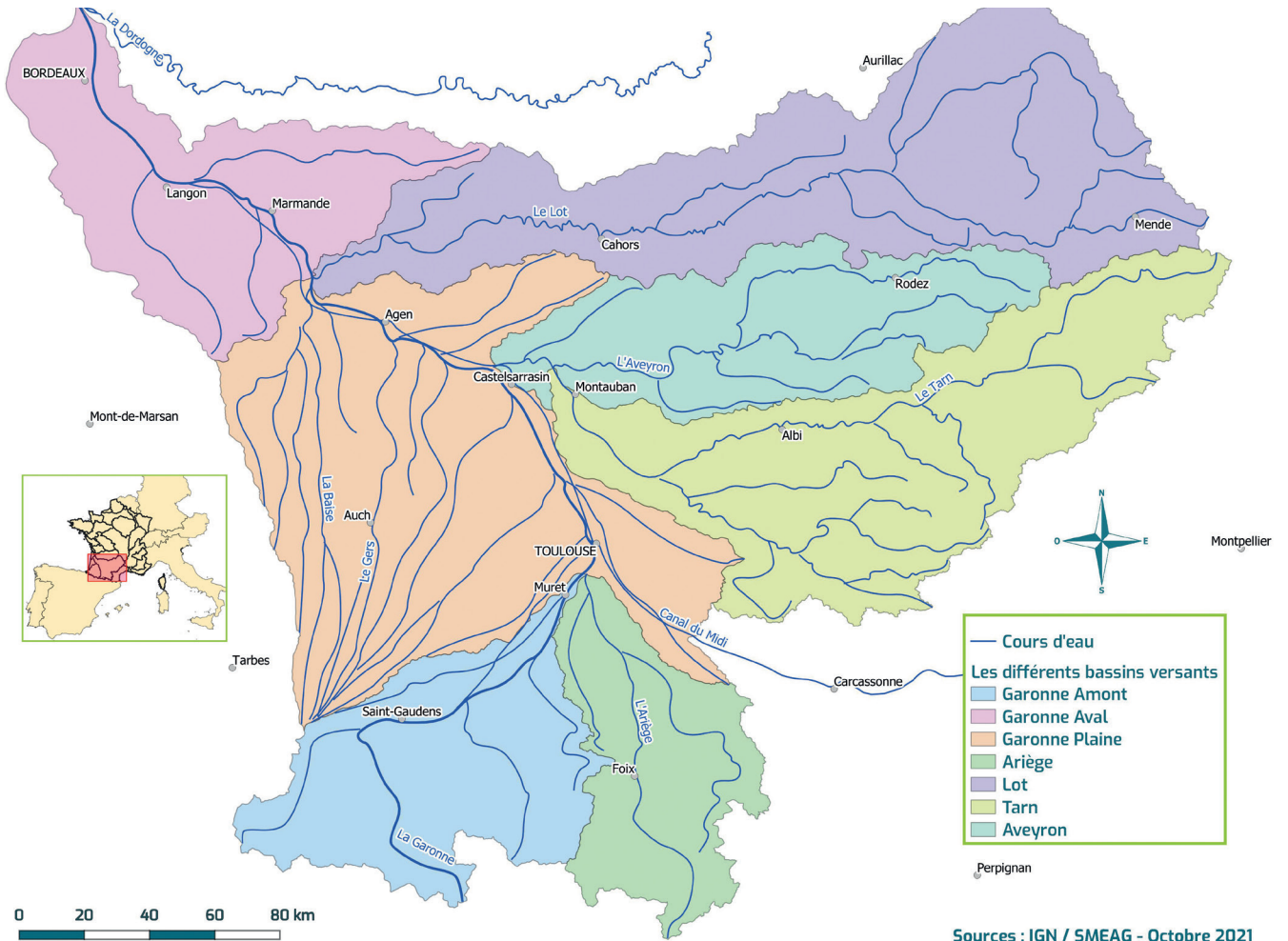
Inutile de rappeler que cela entraînera des répercussions directes sur le développement des principales agglomérations de la vallée de la Garonne, qui puisent en majorité dans le fleuve pour assurer l'alimentation en potable de leur population.

Déjà depuis plus de 30 ans, le SMEAG, Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne,

<sup>1</sup> Période d'étiage : période de l'année pendant laquelle les niveaux d'eau sont les plus bas.

La Garonne prend sa source dans les Pyrénées, elle est la colonne vertébrale du Grand Sud-Ouest. Elle "irrigue" tous les territoires traversés, permettant développement économique et protection de la biodiversité. Elle fait le lien entre les deux régions.

**Les principaux bassins versants de la Garonne**



Source de Garonne, résurgence Uelhs deth Joèu et Pla de Béret, Val d'Aran





pilote la réalimentation du fleuve en période estivale, à la demande de l'État, principalement grâce aux réserves hydroélectriques pyrénéennes gérées par Électricité de France (EDF).

La réalimentation de la Garonne depuis les Pyrénées est cruciale, tant les dernières années ont connu la sécheresse. Durant l'été 2022, lors de la période de canicule, environ la moitié des débits observés dans la Garonne à Toulouse provenaient des lâchers d'eau pyrénéens. Elle est, pour ainsi dire, « sous perfusion » afin de garantir un niveau d'eau permettant d'assurer le maintien des différents usages de la ressource : irrigation pour l'agriculture, production d'électricité, sécurisation de l'alimentation en eau potable, mais aussi assurer un fonctionnement satisfaisant des milieux aquatiques.

### La Garonne permet une articulation des politiques de protection d'un patrimoine naturel très riche

Du fait de la longueur du fleuve et de la diversité des paysages, la vallée de la Garonne présente une grande biodiversité.

Depuis les Pyrénées jusqu'à son estuaire, la Garonne joue un rôle d'axe de migration pour de multiples espèces piscicoles présentes dans le fleuve, comme l'esturgeon européen, la grande alose ou encore le saumon atlantique. Le complexe Garonne / Dordogne / estuaire est le dernier en Europe à accueillir les 8 poissons migrateurs amphihalins. La Garonne accueille aussi de nombreuses

autres espèces emblématiques, comme le desman des Pyrénées, appelé le rat trompette, espèce endémique de la chaîne pyrénéenne, ou encore l'angélique des estuaires, espèce végétale endémique de la façade atlantique, présente sur la Garonne maritime. Le fleuve joue également un grand rôle de corridor pour le déplacement d'espèces comme la loutre ou les chauves-souris. En plus de jouer ce rôle « d'autoroute » pour de nombreuses espèces, elle constitue une halte pour la migration de nombreuses espèces d'oiseaux.

Au vu de ces multiples enjeux, la Garonne a été classée Natura 2000<sup>2</sup>, de ses sources espagnoles jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Aujourd'hui, l'animation visant en premier lieu à mettre en place des actions de restauration des habitats naturels est assurée par le SMEAG de la frontière espagnole jusqu'au bec d'Ambes, à l'entrée de l'estuaire de la Gironde.

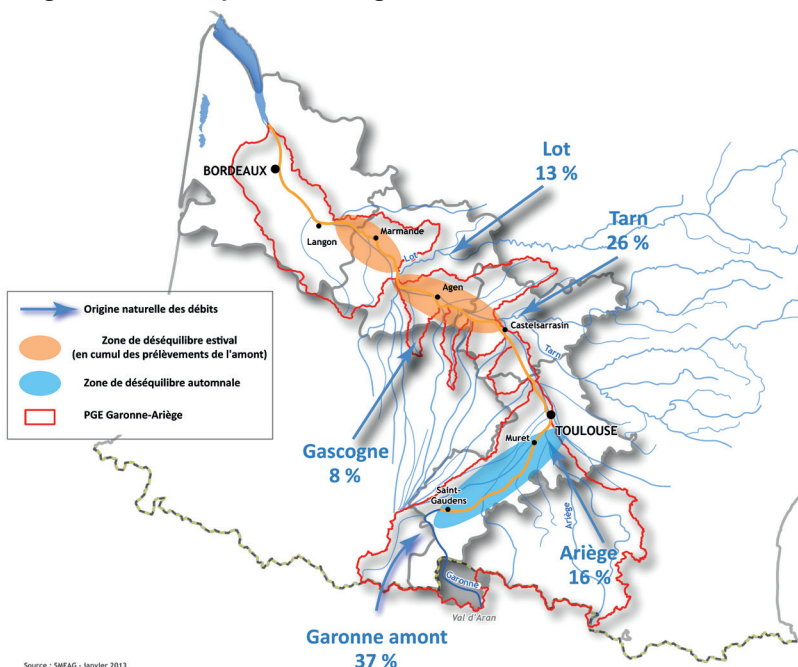
Plusieurs politiques sont mises en œuvre sur le bassin de la Garonne pour restaurer et préserver les habitats naturels, dont les zones humides, axe prioritaire du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la vallée de la Garonne. L'articulation de ces politiques à l'échelle du fleuve contribue à une meilleure efficacité des actions et à la résilience des milieux face aux changements climatiques. Il est donc nécessaire de non seulement protéger ces milieux en les prenant en compte dans l'aménagement du territoire, mais de les restaurer pour les services qu'ils nous rendent (ressource et qualité de l'eau, régulation des crues, supports de biodiversité, etc.).

### Pour une gouvernance du fleuve transterritoires

Bien que le fleuve Garonne ne connaisse pas de limites ou d'échelons administratifs, son importance dans le développement des activités humaines et sa caractéristique transfrontalière en font un complexe sujet de gouvernance, parfois source de confusion. Pour la gestion du fleuve, il existe en effet de multiples échelles d'intervention et d'outils réglementaires. Tous les acteurs souhaitent réaliser des projets, les uns pour l'intérêt écologique, les autres pour l'agriculture, les autres pour l'industrie, pour le développement du territoire... Dans le contexte de diminution de la ressource, cela tend à multiplier les tensions autour de l'eau entre les différents acteurs. Pour preuve, parmi les revendications des agriculteurs au cours de la crise agricole de 2023, l'utilisation de l'eau avait une place centrale dans les débats. Idem du côté de la Garonne espagnole, même si la vision de l'eau y est nettement différente. De l'autre côté des Pyrénées, chaque goutte d'eau doit être utilisée, que ce soit pour le tourisme, l'alimentation en eau potable, l'agriculture ou l'hydroélectricité.

2 Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

### Origine de l'eau en période d'étiage à Bordeaux





Le fleuve est doté, depuis un peu plus de 10 ans, d'un « Parlement de l'eau » : c'est la Commission locale de l'eau (CLE), qui rassemble à la fois les collectivités, les représentants des usagers, mais aussi ceux de l'administration. C'est une instance de travail et de débats qui a construit, avec l'appui du SMEAG, le SAGE de la vallée de la Garonne. Ce document de planification vise à protéger le fleuve en protégeant les équilibres entre usage de l'eau et milieux naturels. La CLE est notamment consultée sur la destruction de zones humides et le ruissellement provoqué par l'imperméabilisation des sols ou les projets de SCoT<sup>3</sup>. Les acteurs de l'aménagement sont donc parties prenantes, et un axe complet du SAGE est dédiée à la prise en compte de l'eau dans les politiques d'aménagement et d'occupation du sol.

Dans la gouvernance du fleuve, côté français, l'Agence de l'eau Adour Garonne joue un rôle majeur en assurant une mission d'intérêt général pour préserver et gérer la ressource en eau et les milieux aquatiques. Elle finance la gestion de l'eau sur la circonscription Adour-Garonne et élabore, avec son comité de bassin, le SDAGE (schéma directeur de l'aménagement et de la gestion de l'eau).

Chez nos voisins espagnols, l'équivalent de l'Agence de l'eau est la Confederación Hidrográfica del Ebro – CHE (Confédération hydrographique de l'Èbre). La comparaison s'arrête juste aux échelles d'intervention de ces structures (au niveau de grands bassins versants). En effet, les compétences de nos agences de l'eau et des confédérations ne sont pas les mêmes.

La CHE est un organisme public autonome affecté au ministère de la Transition écologique. Elle a toute autorité sur les fleuves transfrontaliers (police de l'eau, aménagements, suivi, etc.). Les missions principales de la CHE sont : améliorer la connaissance de la gestion hydrographique de l'Èbre, garantir un bon état des eaux, améliorer la gestion de contrôle des volumes d'eau, promouvoir la vision de dynamique fluviale. Pour mieux comprendre, côté français, cela reviendrait à avoir, au sein d'une même structure, les compétences de l'Agence de l'eau, de la DREAL<sup>4</sup>, de l'OFB<sup>5</sup> et des DDT<sup>6</sup> Il y a donc moins d'échelons.

C'est au regard de ce contexte climatique, sociétal, qu'aujourd'hui plus que jamais, les pouvoirs publics désirent replacer la gestion de l'eau au centre du développement du territoire, comme préconisé par le Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, annoncé en début d'année 2023. Pour la Garonne transfrontalière, l'enjeu sera de dépasser les barrières (langue, culture) et surtout de poursuivre un travail en commun pour favoriser une gestion cohérente amont/aval du fleuve et des actions concrètes.



De multiples usages, paysages et territoires sont profondément liés à la Garonne. Tous ont besoin d'une Garonne fonctionnelle, capable de résister aux changements climatiques. Tous ont besoin d'une ressource en eau de bonne qualité et en quantité suffisante. C'est dans cette logique que la gouvernance du fleuve se met en œuvre, à tous les niveaux, afin de garantir l'intérêt général pour un accès durable au bien commun qu'est l'eau.

Dans ce contexte, pour le SMEAG, l'enjeu est d'élargir sa gouvernance aux départements de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées au sein d'un EPTB (établissement public territorial de bassin) du grand bassin Garonne. ■

3 SCoT : schéma de cohérence territoriale

4 DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

5 OFB : Office français de la biodiversité

6 DDT : Direction départementale des territoires



# La vallée de l'Ariège s'adapte aux risques climatiques

ENTRETIEN AVEC...



## Amandine Coureau

Directrice du syndicat de SCoT de la Vallée de l'Ariège

Entretien réalisé par Léna Neuville et Morgane Perset

**Les territoires de montagne sont particulièrement exposés aux effets du changement climatique. Comment les risques entraînés sont-ils traités dans les documents de planification ? Amandine Coureau, directrice du syndicat de SCoT de la Vallée de l'Ariège, dont la moitié du périmètre se trouve en montagne, témoigne ici de la façon dont ce territoire se prépare à s'adapter.**

**Quels sont les impacts les plus prégnants du changement climatique dans les territoires de montagne de la vallée de l'Ariège ?**

*Les récents événements climatiques auxquels notre territoire a été confronté, notamment en 2022 avec des épisodes de canicule, des incendies et des inondations, témoignent d'une tendance alarmante au dérèglement de notre environnement. Ces incidents nous ont sensibilisé à la vulnérabilité de nos territoires et à l'importance des enjeux liés à la résilience et à la transformation de notre cadre de vie.*

*Face à ce nouveau paradigme, ce sont notamment les travaux de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC), complétés par l'outil climadiag de Météo France, qui nous ont permis d'objectiver l'élévation des températures, l'intensification, la multiplication et l'allongement des vagues de chaleur, ainsi que l'augmentation de la variabilité des précipitations au sein du massif pyrénéen. Rappelons que le système montagnard se réchauffe deux fois plus vite que les autres écosystèmes.*

*L'OPCC a aussi mis en évidence que la couverture forestière du massif, qui occupe 80 % des espaces de*

*montagne, a de plus en plus de mal à jouer son rôle majeur de puits de carbone. La forêt est donc en train de perdre sa capacité de stockage. C'est inquiétant et cela met en péril les stratégies d'atténuation du changement climatique. Dans un autre domaine, les Pyrénées jouent un rôle historique de château d'eau de l'agglomération toulousaine et, jusque-là, cette ressource n'a jamais manqué. Le réchauffement climatique est en train de modifier la donne en bouleversant les cycles hydrologiques. Alimentation en eau potable, industries, agriculture, pastoralisme, production hydroélectrique,*

etc., autant de secteurs qui doivent dorénavant apprendre à s'adapter en conciliant les usages. Dès maintenant, par exemple, il s'agit pour nos gestionnaires de réseaux d'eau de sécuriser la ressource en se connectant à des ressources de secours émanant de la plaine, tout en séparant progressivement l'adduction en eau potable à usage domestique de celle à usage agricole, secteur très gourmand en eau.

Dans le domaine des risques naturels, la chute de blocs, l'érosion des sols, le ruissellement des eaux pluviales, ou encore la violence des pluies torrentielles à fort pouvoir destructeur, accentuée par les pentes, exposent d'autant plus les populations et les activités environnantes. Les catastrophes n'ont pas lieu que dans les Alpes ! Il faut se rappeler la crue de la Garonne de 2013 qui avait entraîné de graves inondations dévastatrices à Saint-Béat, dans le Comminges. L'adaptation des territoires, c'est prévenir ces risques, ou a minima, en diminuer la sinistralité !

### **Qu'en est-il du risque incendie lié au couvert forestier des massifs et à la recrudescence des épisodes de sécheresse ?**

On sait que la saison des feux de forêt est marquée par une aggravation du danger dans les zones déjà les plus exposées et par l'apparition de mégafeux, notamment au sein de nos montagnes et aux abords des axes routiers. L'État a relancé une campagne d'obligation de débroussaillage et demande de renseigner les périmètres concernés au sein de nos exercices de planification.

L'avancée de la forêt sur les friches agricoles, sur les estives notamment, n'est pas assez maîtrisée dans certains secteurs, alors qu'il y a un fort enjeu de débroussaillage à proximité immédiate des constructions pour réduire l'exposition des populations.

Si l'on compare des photos de villages prises à cinquante ans d'écart, certaines silhouettes de villages se perdent aujourd'hui complètement dans la forêt !

### **Les documents d'urbanisme (PLU<sup>1</sup> et SCoT<sup>2</sup>) permettent-ils de prévenir les risques liés au changement climatique ?**

Oui et non. Oui, parce que les établissements publics de SCoT acquièrent une culture dans le domaine, comme le nôtre le fait au travers de la compétence Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cela s'en ressent forcément sur les travaux de révision de notre SCoT. Comme l'équipe du syndicat se forme à ces enjeux, nous pouvons aujourd'hui aller plus loin dans le cadre de la préparation de notre prochaine génération de PCAET. Ainsi, accompagnés par l'Agence régionale Énergie Climat (AREC) de l'Occitanie, nous nous dotons d'une stratégie pour questionner notre manière d'aménager à l'heure de l'adaptation au changement climatique, d'autant plus avec une partie de territoire de montagne. La première étape de cette démarche, intitulée « Le climat change, la vallée de l'Ariège s'adapte », devrait se conclure d'ici cette fin d'année, par un diagnostic de vulnérabilités locales. Il est ainsi indispensable de disposer d'études locales en la matière, ce dont nous sommes aujourd'hui encore assez dépourvus, et ce, quels que soient les échelons composant notre millefeuille administratif. N'oublions pas que la « connaissance » est le préalable pour construire une trajectoire.

Mais de façon générale, les procédures de planification, telles qu'encadrées par le code de l'urbanisme, sont obsolètes en matière de prévention et d'adaptation au changement climatique. Ainsi, dans les SCoT et PLUi-PLU, pour illustration, l'accentuation des risques naturels dans les choix de développement des communes de montagne n'est

que partiellement étudiée ; nos projets se bornent bien souvent à la seule prise en compte des plans de prévention des risques (PPR) en vigueur. Les démarches de planification nouvelle génération devraient, par exemple, avoir capacité de faire du terrain avec celles et ceux qui ont la mémoire des événements extrêmes, les plus anciens comme les plus récents, et ce afin de déterminer des espaces inconstructibles en application du principe de précaution ; ces derniers n'étant pas toujours référencés.

Par ailleurs, on ne peut que regretter que le code de l'urbanisme n'intègre pas, dans la liste des personnes publiques associées aux démarches de SCoT ou de PLUi-PLU, des organismes qui ont à voir et à dire en matière de changement climatique. Je pense aux acteurs de l'eau comme les agences de l'eau porteuses des SDAGE<sup>3</sup>, les établissements porteurs de SAGE<sup>4</sup>, les syndicats de rivière, ou encore, la police de l'eau... Enfin, les avis rendus par l'autorité environnementale arrivent en fin de procédure, ce qui ne permet pas de réorienter des choix politiques établis au fil de plusieurs années de travaux.

La planification travaille encore trop en silo ; les rôles administratifs sont encore trop segmentés. Celles et ceux qui élaborent les documents d'urbanisme ne sont souvent pas formés aux enjeux du dérèglement climatique. Cela conduit à entériner des choix d'urbanisation parfois peu engageants. C'est tout le travail que notre Syndicat tente d'accomplir, en décroissant nos pratiques, en appui de nos intercommunalités et partenaires. Pour autant, restons humbles, nous n'en sommes qu'aux balbutiements.

### **Qu'est-ce que cela produit, concrètement ?**

L'enjeu est grand car, tant que les risques auxquels sont exposés les territoires ne seront pas intégrés

<sup>1</sup> PLU : Plan local d'urbanisme ; PLUi si intercommunal

<sup>2</sup> SCoT : Schéma de cohérence territoriale



pleinement par la chaîne des documents de programmation SRADDET<sup>5</sup>, SDAGE-SAGE, SCoT et PLUi..., cela continuera de créer des problématiques saillantes en matière d'urbanisation. Nul ne peut se prémunir d'être assuré d'un aménagement exempt de tout risque. Rappelons que notre périmètre de SCoT en est la parfaite illustration ; ce dernier étant touché à 80 % par un risque naturel ! C'est par exemple une maison sur deux qui sera sujette au retrait-gonflement des argiles d'ici 2050. Très peu de territoires ruraux et de montagne sont dotés de dispositifs de suivi des facteurs

de risque et des pathologies des constructions et des infrastructures. Nous devons nous améliorer dans la connaissance des aléas et leurs enjeux pour en maîtriser les impacts. Il y a un besoin d'adaptation des structures bâties par rapport à un climat qui change et des événements climatiques qui viennent questionner l'habitabilité de certains secteurs sous tension.

Si la planification n'intègre pas le changement climatique, nous allons voir de plus en plus de publications d'arrêtés préfectoraux pour gérer des situations « au pied du mur » en matière d'urbanisation.

### Les élus ont-ils réussi à se saisir des outils d'adaptation au changement climatique ?

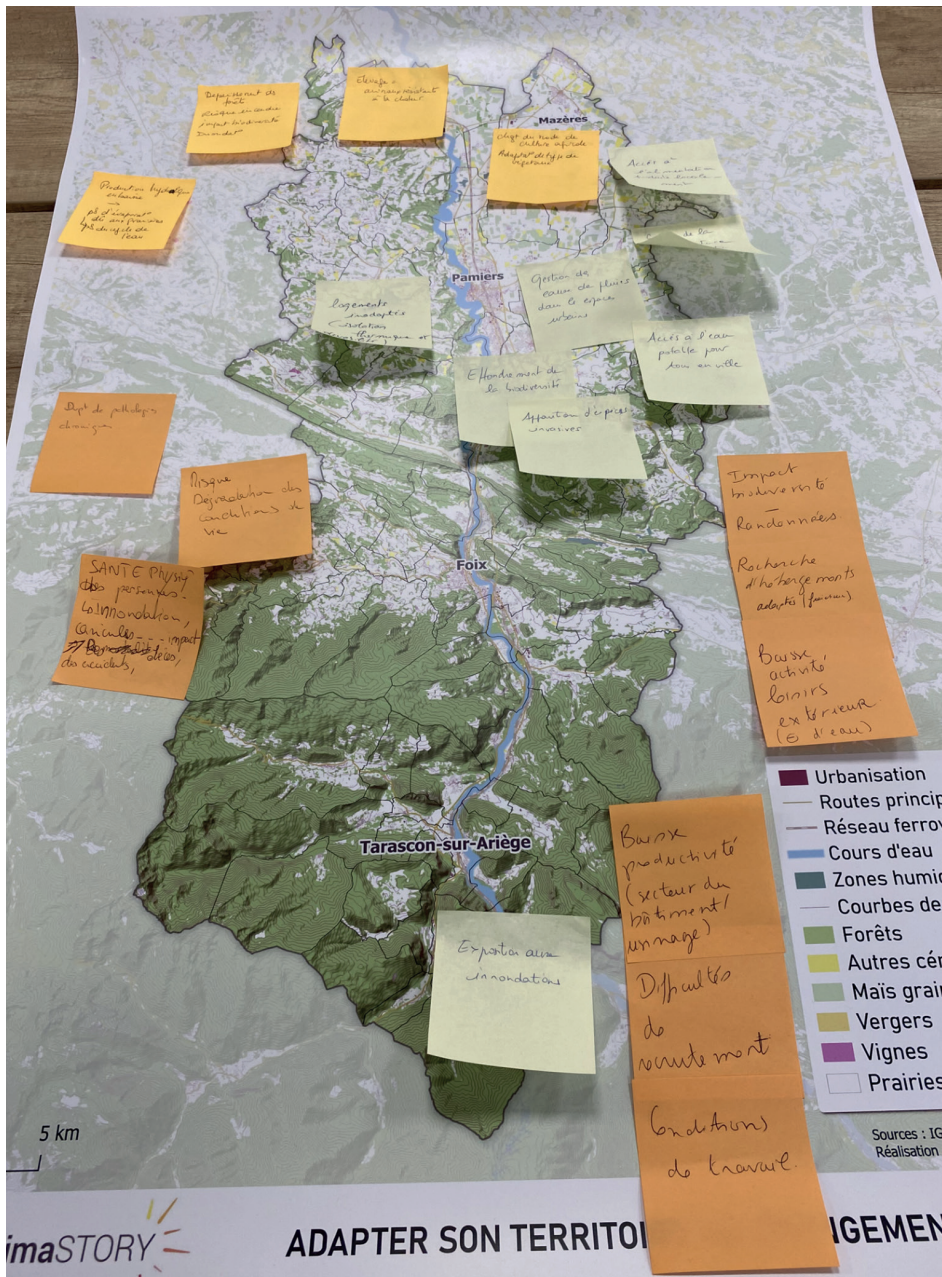
Dans les territoires littoraux, les élus sont en première ligne face à la montée des eaux, d'autant plus qu'ils sont soumis à une forte pression démographique. Ce n'est pas le même contexte dans nos territoires de montagne. Le changement climatique se manifeste lors d'épisodes extrêmes, mais pas toujours visibles.

Pourtant, lors des dernières élections municipales, la transition écologique a été un vrai sujet de campagne, localement, qui a transcendé tous les bords politiques. Les élus sont donc sensibilisés, l'ambition politique est là. Consciente de l'impérieuse nécessité d'identifier nos fragilités, notre équipe politique a souhaité se doter d'une stratégie d'adaptation au changement climatique, en appui de l'ADEME Occitanie, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Banque des Territoires. Ce programme devant nous permettre de réinterroger notre manière d'aménager. Ce qui manque dans nos territoires peu dotés, c'est la capacité d'investissement et d'ingénierie ! Il faut aussi pouvoir financièrement investir dans l'adaptation, alors même qu'il est déjà difficile de boucler les programmes en cours, lesquels visent l'atténuation du changement climatique, qu'il s'agisse de dispositifs de production d'énergies renouvelables ou de rénovation thermique des bâtiments.

Pour conclure, la vraie question réside dans « comment sortir de l'impasse et impulser le passage à l'action » ! Il est de notre responsabilité partagée, dès aujourd'hui, d'inverser notre regard.

Atelier de l'AREC sur l'adaptation au changement climatique dans la vallée de l'Ariège

- 3 SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- 4 SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
- 5 SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires





## Eva Garcia Balaguer

Chargée de mission de l'Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC)



## Jean-Louis Valls

Directeur de la Communauté de travail des Pyrénées (CTP)

Entretien réalisé par Geneviève Bretagne, Morgane Perset et Laurène Pillot

# La coopération transfrontalière pour l'observation du changement climatique dans le massif des Pyrénées

**Qu'ils soient espagnols, français ou andorrans, les territoires pyrénéens sont interdépendants et les enjeux qui les traversent sont liés. La Communauté de travail des Pyrénées propose d'observer le massif dans son entièreté et de construire des actions transfrontalières. Son Observatoire pyrénéen du changement climatique en est une parfaite illustration. Eva Garcia Balaguer, chargée de mission OPCC et Jean-Louis Valls, directeur de la CTP en témoignent.**

**La Communauté de travail des Pyrénées est une structure de coopération unique en son genre, sans égal dans les autres massifs européens. Pouvez-vous nous la présenter ?**

*Jean-Louis Valls : La Communauté de travail des Pyrénées (CTP) regroupe les régions françaises de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie, les Communautés Autonomes espagnoles de Catalogne, d'Aragon, de Navarre et du Pays basque, ainsi que la principauté d'Andorre. Sa présidence est tournante. Elle est actuellement assurée par la région Occitanie jusqu'en 2025. La CTP a été créée en 1983, soit*

*trois ans avant l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) et sept ans avant le premier programme de coopération européenne INTERREG<sup>1</sup>. La CTP est donc une pionnière de la coopération transfrontalière européenne ! Les vingt premières années, le travail de la CTP s'est organisé sous forme de commissions thématiques pour échanger des bonnes pratiques, mais sans financement de projets. En 2003, la CTP a été désignée par la Commission européenne, la France et l'Espagne comme organisme de gestion du programme de coopération entre*

*l'Espagne, la France et l'Andorre, appelé INTERREG POCTEFA<sup>2</sup>. Depuis, au-delà de favoriser les échanges et l'interconnaissance entre les territoires et les acteurs du massif pyrénéen, la CTP œuvre à trouver des solutions communes aux défis partagés à l'échelle du massif, et à mettre en œuvre des actions mutualisées pour répondre à ceux-ci, spécialement pour le changement climatique. Ces actions sont engagées par le biais de projets labellisés INTERREG POCTEFA, ainsi qu'à travers un plan d'action appelé « Stratégie pyrénéenne 2018-2024 ». Celle-ci est structurée en quatre axes : action pour le*

<sup>1</sup> INTERREG : inter-régional

<sup>2</sup> POCTEFA : Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France-Andorre



climat ; promotion des initiatives et attractivité ; mobilité, connectivité, accessibilité ; gouvernance, capitalisation, communication. Le projet le plus emblématique est notre Observatoire pyrénéen du changement climatique (OPCC), créé en 2010, et qui constitue un réseau dynamique d'organisations spécialisées dans les Pyrénées. Le travail de coopération au sein de l'OPCC a permis la définition d'une « Stratégie pyrénéenne pour le changement climatique » à horizon 2050 (EPiCC<sup>3</sup>) et son plan d'action opérationnel 2030 qui est actuellement en application. Là encore, c'était une première en Europe !

### Comment fonctionne cet Observatoire pyrénéen du changement climatique ?

**Jean-Louis Valls** : L'objectif initial était de créer cet observatoire avec un géoportail en ligne pour mettre à disposition du public des données climatiques historiques et prévisionnelles, à l'échelle de l'ensemble du massif. Cela a

demandé un important travail préparatoire pour l'interopérabilité des données, car celles-ci ne sont pas structurées de la même façon en France, en Espagne et en Andorre. Météo France n'analysait pas les données de la même façon que ses homologues espagnols par exemple.

**Eva Garcia Balaguer** : En plus des questions d'interopérabilité des données, un des autres défis de l'OPCC est que notre territoire d'observation est une zone de montagne, avec une grande hétérogénéité. C'est-à-dire qu'il y a des altitudes différentes, des orientations différentes, et donc des vulnérabilités singulières. Par ailleurs, les stations météo sont installées dans la plaine ou en moyenne montagne, rarement en altitude. C'est un réel challenge, car on a jusqu'ici peu étudié comment se comporte le changement climatique en altitude. On a des idées, des modèles existent, mais il faut les approfondir, les préciser pour limiter les incertitudes. Il est donc important pour nous

de travailler avec des modèles permettant d'atteindre des échelles fines. Les équipes autour de l'OPCC travaillent aujourd'hui sur une modélisation avec une résolution de 1 km<sup>2</sup>. Et des travaux sont en cours pour réduire cette maille sur des secteurs à enjeux.

**Jean-Louis Valls** : Pour faire vivre cet observatoire, la CTP travaille en réseau avec des organismes et des entités spécialisées de chaque territoire. Ainsi, chacun des sept territoires membres de la CTP a désigné deux personnes référentes, spécialistes du changement climatique, qui participent au comité technique de l'OPCC. Les travaux de l'OPCC ont permis la création d'un référentiel du changement climatique en zone de montagne et transfrontalière, ainsi que la rédaction d'une stratégie de lutte contre le changement climatique (EPiCC) en zone de montagne, en croisant stratégies nationales et stratégies régionales, en identifiant les convergences et les divergences. C'est là encore une démarche inédite !

<sup>3</sup> Estrategia Pirenaica del Cambio Climático







**Quels sont les principaux enseignements de l'OPCC ?  
Quelle en est la portée ?**

*Eva Garcia Balaguer : Jusqu'à récemment, quand on parlait de changement climatique, il n'y avait pas de focus fait sur les zones de montagne. Et encore moins sur les Pyrénées ! Quand on parlait de montagne à l'échelle européenne, il s'agissait principalement des Alpes et des Carpates. Nos travaux ont contribué à la prise de conscience de la grande vulnérabilité des zones de montagne face au changement climatique. Ils ont démontré que les Pyrénées sont le massif le plus vulnérable en Europe, dans lequel la disparition des glaciers est la plus visible, avec un risque de disparition totale. D'après nos estimations, il y aura une importante diminution du manteau neigeux dans les Pyrénées en 2050. Avec la disparition de glaciers qui se transformeront en lacs, c'est une nouvelle biodiversité qui apparaîtra, la présence d'autres espèces animales et végétales. Cela se traduira en outre par une*

*irrégularité des précipitations, avec beaucoup moins d'enneigement. Il est donc nécessaire de réfléchir à une nouvelle gestion de l'eau, sans quoi la raréfaction de la ressource entraînera indirectement une baisse de la qualité des sols. Il faut aussi avoir en tête que les effets du changement climatique en montagne sont à croiser avec les effets des changements socio-économiques. Par exemple, la diminution des surfaces d'estives faute d'éleveurs et de bétail renforce d'autant plus la vulnérabilité de ces espaces. Ces enseignements ont été présentés aux Nations Unies, et celles-ci ont décidé d'ajouter un chapitre spécifique aux montagnes pour la prochaine COP et dans leurs rapports internationaux.*

**Quelles sont les actions mises en œuvre pour répondre aux défis identifiés par l'OPCC ?**

*Eva Garcia Balaguer : Au début de l'OPCC, nous essayions avant tout d'agrèger des informations générales et homogènes à l'échelle de tout le massif des Pyrénées.*

Nos travaux ont contribué à la prise de conscience de la grande vulnérabilité des zones de montagne face au changement climatique. Ils ont démontré que les Pyrénées sont le massif le plus vulnérable en Europe.

*Depuis quelques années, nous nous concentrons sur des projets avec des actions démonstratives pour montrer aux territoires comment agir rapidement et efficacement. Plus d'une trentaine d'actions démonstratives seront ainsi développées dans plusieurs domaines (économie, tourisme, pastoralisme, biodiversité, eaux souterraines...). Il s'agit aussi de partager des bonnes pratiques, des retours d'expériences, de produire des guides d'intervention et d'animer les interventions en adaptation. Nous produisons ainsi*



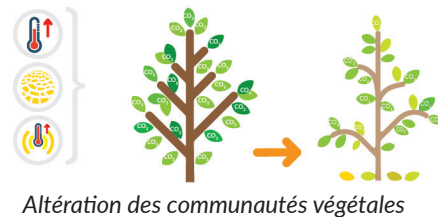
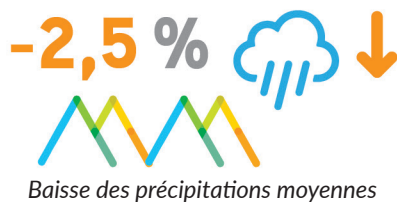
des dispositifs d'animation pour différents types de publics. Nous travaillons par exemple avec les différents acteurs des stations de ski pour les sensibiliser, les former, les informer sur l'adaptation au changement climatique. Nous engageons en parallèle des projets sous forme de "living lab" auprès d'agents communaux et d'entreprises locales. Nous travaillons également avec le grand public, et spécifiquement avec les jeunes. Nos travaux

servent enfin, bien entendu, à l'élaboration de documents d'aide à la décision pour avancer dans l'adaptation du territoire pyrénéen.

**Jean-Louis Valls :** Les recommandations de l'OPCC sont aussi mises en œuvre à travers le projet européen LIFE "PYRENEES4CLIMA". Nous envisageons celui-ci comme le fil rouge des actions pour le climat dans les Pyrénées pour les prochaines années. Nous

avons ainsi le projet de créer une communauté thématique sur le changement climatique en regroupant tous les projets POCTEFA et LIFE, ainsi que ceux du plan d'adaptation au changement climatique du versant nord des Pyrénées, développé par le commissariat de massif côté français. Toutes les actions du programme LIFE viendront se diffuser dans ces différents dispositifs. La CTP joue donc un rôle fédérateur sur ces thématiques ! ■

## ¼ de siècle de changement climatique dans les Pyrénées







Gourette, Pyrénées-Atlantiques

# Stations en tension et injonction à la transition écologique

Émeline HATT  
Vincent VLÈS

**Depuis les années 1985-1990, le secteur touristique est entré dans une phase de changement global causée par de multiples facteurs, notamment les aléas liés au changement climatique, et dernièrement les impacts liés à la crise énergétique.**

Dans les Pyrénées, la baisse tendancielle de l'enneigement et sa variabilité interannuelle, mises en évidence par Météo France (+1,7 °C entre 1882 et 2017 pour le massif), interrogent le modèle des stations de sports d'hiver, fondé sur l'activité touristique hivernale. Parallèlement, de nouveaux phénomènes, apparus ces dernières années, invitent à une mutation des stations, tels que l'importance des demandes non directement sportives (présence de non-skieurs et vieillissement des visiteurs), les exigences croissantes de qualité esthétique et environnementale, la réduction du temps de séjour et la volatilité plus grande des clientèles touristiques et récréatives, ou encore la concurrence accrue entre les destinations et l'obsolescence de certaines infrastructures désormais cinquantennaires.



## Des stations confrontées à l'enjeu de la transition écologique

Alors que l'attention portée à la qualité du cadre de vie et de séjour prend une importance accrue pour les habitants et les visiteurs, la question de la requalification des stations et de l'aménagement des territoires de montagne (Hatt et Vlès, 2014) s'impose également dans une perspective de transition écologique et énergétique. Selon un rapport de l'ADEME paru en 2022, le transport représente 66 % des émissions de gaz à effet de serre des stations de sports d'hiver, et l'énergie des bâtiments touristiques, 10 %. Cette problématique se pose plus particulièrement aux « archipels d'altitude », ces stations créées *ex nihilo*, en haute altitude (« skis aux pieds »), dans les années 1960-1970, du temps de la démocratisation des vacances, de la diffusion de l'automobile et de la pratique intensive du ski.

Après avoir été encouragés à la durabilité, les territoires de montagne sont ainsi appelés à se saisir de l'injonction à la transition touristique et écologique. Celle-ci est portée par une intense production législative (loi SRU<sup>1</sup> de 2000, loi Alur<sup>2</sup> de 2014, loi TECV<sup>3</sup> de 2015, loi Énergie et Climat de 2018, ou encore loi Climat et résilience de 2021 fixant l'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050), mais aussi par des initiatives gouvernementales (plan « Avenir montagnes »), associatives (label « Flocon vert » de l'association Mountain Riders ou label « Bâtiments / Quartiers Durables Méditerranéens » puis « de montagne » de l'association EnvirobatBDM), ou encore par des mobilisations citoyennes.

L'enjeu est important pour le massif pyrénéen<sup>4</sup>, dont l'emploi salarié touristique<sup>5</sup> est évalué à 16 %

des 50 000 emplois salariés totaux, les communes supports de stations concentrant les deux tiers de l'emploi salarié touristique<sup>5</sup>. Si toutes les stations et leurs domaines skiables ne seront pas touchés de la même manière par les évolutions à venir (selon leur altitude, l'orientation géographique de leurs pistes, la vétusté de leur équipement, leur mode de gestion, ou encore la proximité et la fidélité de leur clientèle), l'injonction à la transition écologique et énergétique invite à questionner leurs modèles et leurs perspectives d'aménagement. Les facteurs qui structurent leur mutation sont nombreux et d'ordre systémique, liant les questions de protection des milieux naturels, de l'arrêt de leur consommation de sols naturels par artificialisation, de la maîtrise du foncier, de l'articulation des échelles de gestion des territoires, des évolutions des pratiques et des investissements touristiques.

## Les politiques urbaines et de réhabilitation de l'immobilier de loisirs comme leviers de sobriété

La rareté du foncier et les faibles possibilités d'extension liées aux fortes contraintes environnementales engagent à une gestion plus économe de l'espace. Le défi est de taille. Selon une étude d'Atout France datant de 2013, les départements liés à la « montagne » concentrent 54 % des investissements liés à l'hébergement, celui-ci étant le plus gros poste d'investissement.

Le parc immobilier de loisirs des stations de montagne, variable selon les territoires, mais constitué principalement de résidences secondaires (plus de 95 % des 1 320 logements à Gourette), est vieillissant.

Une partie importante des dynamiques spatiales liées au développement résidentiel dans les territoires touristiques est ainsi attachée à la croissance des produits fiscaux assis sur le foncier et l'immobilier.



Saint-Lary-Soulan, Hautes-Pyrénées



sant et souffre d'une forme d'obsolescence liée au manque de réinvestissement et à l'éclatement de ses modes de gestion. L'érosion du parc d'hébergements marchands (2 % par an) et sa transformation en résidences secondaires sous-utilisées (lits dits « froids » ou « tièdes ») impacte directement le niveau de fréquentation des stations et participe d'une forte demande d'autorisations à bâtir.

Depuis 2015, la loi offre aux communes touristiques (donc aux stations situées en zone tendue) un dispositif permettant aux élus locaux de majorer de 5 à 60 % la taxe d'habitation des résidences secondaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la quasi-totalité des stations peuvent désormais « surtaxer ». Malgré une large application, les résultats semblent encore décevants (Belgodère & Casamatta, 2023) : le recul de la progression des résidences secondaires est à peine sensible (-5 %), mais les prix de l'immobilier continuent leur hausse. L'exemple suisse montre que seule la mise en place de quotas permettrait de stopper la croissance des résidences secondaires (Clivaz, 2015).

Les recettes fiscales résidentielles associées à la production d'hébergements (taxe foncière et taxe d'habitation) peuvent apparaître comme une solution

pour les élus des territoires de montagne confrontés au remboursement des emprunts contractés pour investir dans les équipements touristiques et le domaine skiable<sup>6</sup>. Une partie importante des dynamiques spatiales liées au développement résidentiel dans les territoires touristiques est ainsi attachée à la croissance des produits fiscaux assis sur le foncier et l'immobilier, tendance qui pourrait être renforcée dans un contexte de contrition des finances publiques<sup>7</sup>. Parallèlement, la production de résidences secondaires est soutenue par la filière immobilière (construction, maintenance, vente et location). Les entreprises du BTP constituent ainsi le 3<sup>e</sup> pôle d'emploi en haute montagne, après les emplois liés aux sports de montagne et au commerce (Marieu, 2019).

Ce processus de renouvellement par extension, en périphérie des noyaux bâtis et dans la vallée (Vlès, 2014), plutôt que par rénovation de l'ancien, produit une fuite en avant immobilière, un « système en spirale » (dépréciation des standards locatifs, baisse d'attractivité, difficulté à réinvestir dans les équipements, etc.).

Face à la hauteur des enjeux sur ces territoires, le



Piau-Engaly, Hautes-Pyrénées





Le chantier de la transition touristique et écologique des stations de montagne constitue ainsi un vaste défi qui nécessite de repenser le projet des territoires de montagne dans une approche multidimensionnelle et multiscale.

*Panticosa, province de Huesca*

législateur a instauré, dans la loi SRU de 2000, le dispositif des opérations de réhabilitation de l'immobilier de loisirs (ORIL), afin de soutenir les opérations de renouvellement urbain dans les territoires touristiques (Hatt, 2019). Les expérimentations conduites dans ce cadre ayant été peu concluantes, et le problème persistant 15 ans plus tard, une adaptation du dispositif a été intégrée dans la loi du 28 décembre 2016, considérée comme l'acte II de la loi Montagne. Elle introduit un assouplissement de la liste des bénéficiaires des aides et des obligations pesant sur les propriétaires pour la location du bien. Un appui en ingénierie dédié aux ORIL est proposé dans cette perspective par l'État depuis 2022<sup>8</sup>. Parmi les 25 stations retenues, 7 sont pyrénéennes (Ax-les-Thermes, Les Monts d'Olmes, Peyragudes, La Pierre Saint-Martin, Grand-Tourmalet, Saint-Lary-Soulan, Font-Romeu).

La réhabilitation de l'immobilier de loisirs est ainsi un enjeu identifié, mais reste néanmoins encore un défi à relever pour contribuer à l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols. Des pistes sont

plus largement à explorer pour limiter la tension sur le marché immobilier des territoires de montagne, qui complexifie les possibilités de logement des habitants et des saisonniers : classement en zone tendue, définition de zones destinées à la résidence principale, fixation d'objectifs plus ambitieux pour le calcul des logements sociaux à créer, encadrement des prix du foncier pour limiter la spéculation, développement du bail solidaire... Optimiser le foncier déjà urbanisé, opter pour un développement économe en espace, limiter les constructions nouvelles par la réhabilitation du parc immobilier, encourager des formes urbaines plus compactes (petit immeuble collectif, habitat intermédiaire, groupement de maisons), s'inscrire dans un principe d'économie circulaire pour un modèle plus sobre en carbone, en énergie et en ressources naturelles demandent toutefois de la volonté, des moyens financiers et du temps. Les enjeux actuels de sobriété dans l'utilisation des sols, mais aussi de l'énergie, invitent, au-delà de l'immobilier, à interroger également le secteur des déplacements, la mobilité étant au cœur des pratiques touristiques et récréatives.



## Accompagner la transition touristique des territoires de montagne par la planification territoriale

La question du changement d'échelle apparaît essentielle pour penser la transition écologique, mais également touristique des territoires de montagne. Les stations sont ainsi invitées à s'adapter aux nouvelles attentes des visiteurs par la dilatation de leur ancrage et par la gouvernance intercommunale du tourisme, qui induisent une redéfinition des solidarités territoriales (Vlès, 2014). Dans cette perspective, le projet intercommunal permet d'atteindre une taille critique pour définir et conduire des projets touristiques interconnectés. Le SCoT<sup>9</sup> constitue un outil stratégique de planification à cette échelle.

L'intense production législative visant à répondre aux objectifs de durabilité, puis de transition écologique, commence à se traduire dans les documents de planification territoriale qui gagneraient désormais à mieux intégrer les problématiques touristiques auxquelles les territoires de montagne doivent faire face. Bien que le code de l'urbanisme n'impose pas de disposer d'un volet touristique dans les documents d'orientation et d'objectifs, le SCoT apparaît être un document légitime pour accompagner les dynamiques touristiques, en prescrivant des objectifs transversaux, et pourrait ainsi prétendre à devenir le volet territorial et prescriptif des stratégies touristiques des territoires à échelle large (Thoumire-Alcelay, 2018 ; Caparros, 2018 ; Adeus, 2016). Une recherche portant sur l'élaboration du SCoT de la Communauté de communes des Pyrénées catalanes a permis de mettre en évidence la contribution à la définition d'un projet touristique intercommunal, mais également les freins à l'intégration des problématiques touristiques (en particulier le devenir des sports d'hiver) dans ce document de planification (Hatt, 2021).

Les mobilités, comme la ressource en eau, l'énergie, la biodiversité ou les liens systémiques avec l'agriculture et les services sont des questions, peu abordées jadis, dont se saisissent désormais les territoires touristiques, à l'échelle des intercommunalités, mais également des parcs naturels régionaux et nationaux qui enserrent désormais les sites équipés en ski alpin. Limiter la dépendance des territoires à l'économie touristique, en pensant la complémentarité des activités économiques, constitue un enjeu majeur pour réduire la vulnérabilité de ces territoires et favoriser la qualité de vie à l'année des habitants. Le chantier de la transition touristique et écologique des stations de montagne constitue ainsi un vaste défi qui nécessite de repenser le projet des territoires de montagne dans une approche multidimensionnelle et multiscale, en imaginant les liens entre la station et la vallée dans une perspective de long terme, tout en considérant les incidences du changement climatique. ■

1 Loi SRU : loi Solidarité et renouvellement urbain

2 Loi Alur : loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové

3 Loi TECV : loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

4 La zone de montagne touristique pyrénéenne couvre 630 communes réparties dans les Pyrénées Atlantiques, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Ariège, l'Aude et les Pyrénées Orientales. Les emplois du tourisme peuvent être directs (exercés dans des établissements fournissant directement des biens ou services aux touristes) ou induits (exercés dans les établissements fournissant des biens ou services aux établissements indiqués précédemment).

5 D'abord concentrés dans les zones frontalières des Pyrénées centrales (territoires touristiques avec stations de ski) et en Cerdagne-Capcir (extrême-ouest des Pyrénées-Orientales), les emplois présents ont, en 25 ans, gagné tout le piémont de ces zones. L'Aude et les Pyrénées-Atlantiques, départements à forte tradition et production agricole, restent à l'écart de cette importante progression, selon une étude de la Confédération pyrénéenne du tourisme – Données DADS 2003.

6 Un rapport de la Cour des comptes de 2015, ciblé sur le massif pyrénéen, fait état de nombreuses saisines des chambres régionales des comptes et de situations financières très fragiles de certaines stations avec des niveaux de déficit et de dette importants (en particulier dans les Pyrénées-Orientales).

7 Grandclément et Boulay (2015) ont travaillé sur l'hypothèse de la résidentialisation des produits fiscaux locaux à partir d'une enquête conduite sur le littoral méditerranéen. Ils ont montré que celle-ci est inégale sur les territoires, et plus marquée dans les arrière-pays (phénomène de convergence entre l'étalement urbain et la résidentialisation des produits fiscaux). Belgodère et Casamatta (2023) ont travaillé sur « l'impact des résidences secondaires : effets de la réforme française de 2015 ». Christophe Clivaz a publié un article sur « l'avenir des résidences secondaires en Suisse après l'acceptation de l'initiative Weber » dans la Revue Espaces Tourisme et Loisirs en 2015.

8 Dispositif France Tourisme Ingénierie, piloté par Atout France et la Banque des Territoires

9 SCoT : schéma de cohérence territoriale

### Bibliographie

ADEUS (Agence de développement de l'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise), « L'intégration du tourisme dans les SCoT », Les notes de l'Adeus n° 201, 2016, 4 pages en ligne.

BELGODÈRE Antoine, CASAMATTA Georges, « Second home taxation: Effects of the 2015 French reform », 2023.

CAPARROS Philippe, « Le SCoT, un outil adapté à la planification touristique », Revue Espaces tourisme et loisirs n° 341, mars 2018, 9 p.

CLIVAZ Christophe, GONSETH Camille et MATASCI Cecilia, *Tourisme d'hiver : le défi climatique*, EPFL Press, 2015.

HATT Émeline, « Quelle place pour le tourisme dans la planification spatiale des territoires de montagne ? Enquête au sein de la Communauté de communes des Pyrénées catalanes », Sud-Ouest Européen n° 51, déc. 2021, p. 109-126.

HATT Émeline, « Refaire la station sur la station », Urbanisme n° 411, janvier 2019, p. 38-41.

HATT Émeline et VLÈS Vincent, « Mutations socio-environnementales et perspectives d'adaptation des stations de montagne pyrénéenne », Sud-Ouest Européen n° 37, 2014, p. 15-28.

MARIEU Jean, « Planifier la croissance des résidences secondaires », Revue Urbanisme n° 411, 2019, p. 42-44.

THOUMIRE-ALCELAY Maylen, « Intégrer le tourisme dans les SCoT : plus qu'un enjeu, une nécessité », Revue Espaces tourisme et loisirs n° 341, mars 2018, 6 p.

VLÈS Vincent. *Métastations : mutations urbaines des stations de montagne. Un regard pyrénéen*, Presses universitaires de Bordeaux, 2014, 191 p.



# Petite histoire de la valorisation économique des Pyrénées par le tourisme

Steve Hagimont

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, arrivant dans le Midi toulousain, l'écrivain et historien Jules Michelet se réjouissait de voir à l'horizon « ce nuage incertain, réel pourtant, qui par moments reparaissait, cette barrière d'un monde » : les Pyrénées. Cela faisait déjà plusieurs décennies que la bonne société cultivée se pressait dans des bourgades du massif, à la recherche d'eaux curatives, d'un air moins « vicié » que dans les villes, de populations censées être préservées des tourments politiques incessants, d'une faune et d'une flore pittoresques, et de paysages grandioses donnant à voir la puissance de la création divine.



### **La naissance du tourisme estival : entre désirs de nature, concurrence des sites et mobilisation de la nature**

Le développement du tourisme dans les Pyrénées françaises centrales et occidentales est en effet concomitant du grand engouement pour les eaux thermales et les paysages de montagne, qui gagne l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le tourisme, en tant que système articulant des désirs de voyages et une offre de transport, d'hébergements et de loisirs, connaît ses premiers développements autour de quelques villes et des montagnes d'Europe centrale, de la Forêt Noire, des Alpes du Nord et, donc, des Pyrénées. Passion de quelques aristocrates, y trouvant des lieux de distinction et de délectation esthétique, curiosité de savants désirant y déchiffrer l'histoire de la Terre, nécessité curative pour des malades, les montagnes accueillent ainsi des flux plus ou moins massifs dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (de quelques centaines de personnes, surtout anglaises, à Chamonix, à quelques milliers à Spa, Baden-Baden ou Bagnères-de-Bigorre).

Ce mouvement de personnes ne laisse pas indifférent : propriétaires fonciers, autorités municipales, provinciales et royales y voient une opportunité économique à saisir. Les eaux thermales, l'air et les paysages de montagne deviennent, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des ressources valorisées sur un marché européen. Dans les Pyrénées, un argument est déjà avancé : comme les vallées sont à l'écart de l'industrialisation connue par d'autres régions, cette « industrie des étrangers » est la meilleure chance de survie pour les communautés montagnardes – et, à leur tête, pour les principales familles disposant de foncier et d'argent à valoriser par l'immobilier.

La sélection des sites touristiques est drastique : nombre de lieux disposant d'eaux thermales ne tiennent pas la concurrence exacerbée. Entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIX<sup>e</sup>, la recette semble assez systématique : les stations thermales et touristiques qui émergent dans les Pyrénées disposent d'un appui financier public fort pour organiser l'espace de villégiature (par le financement de plans d'urbanisme, puis la modernisation des voiries, de l'éclairage et des réseaux d'eau) et pour bâtir des établissements thermaux à la hauteur de ce qui se fait de mieux ailleurs. Successivement, Luchon, Bagnères, Cauterets, Eaux-Bonnes, puis à nouveau Luchon, avec les thermes Chambert en 1852, réussissent ainsi à inaugurer des bains qui sont, pour un temps, des modèles en Europe – rapidement menacés d'obsolescence. Les pouvoirs publics font aussi édifier des chemins d'excursion et réglementent le métier de guide.

Les sommes nécessaires à la mise en place et à la maintenance de cette infrastructure proviennent au départ d'une autre ressource : les forêts. Là où les communes et syndicats de vallée (organisations collectives ayant la gestion des estives, des forêts et, souvent, des eaux) disposent de forêts, les aménagements sont rendus possibles par le produit de coupes d'ampleur et les garanties d'emprunts. Ailleurs, les acteurs locaux désireux de se lancer dans le tourisme sont impuissants – Ax en est un exemple.

### **L'arrivée du chemin de fer : coup d'accélérateur du tourisme et croissance des emprises des stations**

Le chemin de fer, plus qu'un point d'origine du tourisme, vient conforter l'élan des stations raccordées : Bagnères-de-Bigorre en 1865, Luchon en 1873, tandis que Cauterets bénéficie de la proximité de la gare de Pierrefitte avant que n'y arrive le premier train électrique pyrénéen en 1898. Le chemin de fer facilite aussi l'approvisionnement alimentaire (pour les touristes, les saisonniers, et les chevaux, indispensables aux excursions avant que l'automobile ne les remplace autour de la Première Guerre mondiale) et en matériaux qui servent à bâtir villas et hôtels.

Le chemin de fer coïncide néanmoins avec un tournant de l'histoire du tourisme : les volumes d'investissement effectués ailleurs en Europe dépassent désormais les capacités publiques. La demande est aux grands hôtels, aux casinos luxueux, aux théâtres et aux thermes de plus en plus perfectionnés. Des formes de délégation de l'aménagement au secteur privé sont donc opérées à partir des années 1860. Les sociétés anonymes touristiques naissent, prenant en charge l'organisation de l'espace et des loisirs dans les stations, et avec elles, de vives tensions public-privé – et parfois, aussi, des scandales financiers. Autre tournant : avec les chemins de fer (à vapeur), le tourisme entre dans l'ère des énergies fossiles.

À partir des années 1880, les chemins de fer funiculaires et à crémaillère sont capables de vaincre de forts dénivelés et d'atteindre des sommets. La Suisse montre l'exemple et certains, en France, espèrent faire de même. L'ampleur des investissements est souvent rédhibitoire. De premières craintes s'expriment aussi contre la « profanation » des montagnes par des équipements lourds. En 1912, Luchon inaugure toutefois la crémaillère de Superbagnères, qui lui permet de se lancer sans retard dans la nouvelle course touristique : les sports d'hiver.



### L'avènement contrarié des sports d'hiver : les débuts de l'urbanisation en altitude et de la pétrolisation du tourisme

La saison des sports d'hiver s'installe en effet en Europe de l'Ouest dans les années 1900. Luge, patinage et ski nordique offrent l'opportunité tant espérée de compléter la saison d'été. Mais le marché est longtemps fragile : si les stations suisses attirent les touristes internationaux, en France, le nombre de skieurs est faible. Superbagnères est lancée alors que la vogue semble prendre, mais que le ski alpin est encore inconnu. L'investissement est réussi, tout comme à Font-Romeu, mais les deux stations s'avèrent néanmoins limitées pour suivre l'expansion du ski alpin, surtout après 1945.

Dans un premier temps, les collectivités territoriales sont en retrait : ce sont des investisseurs privés qui se risquent dans les sports d'hiver. Mais, dès les années 1930, tandis que des sites des Alpes françaises décollent (Val d'Isère, l'Alpe d'Huez, Megève, etc.), les communes pyrénéennes tentent d'impulser leurs propres aménagements, centrés sur les villages existants en vallée, reliés par des routes ou des téléphériques aux domaines skiables dont l'urbanisation est strictement limitée. Cet éloignement des champs de neige et les lourds investissements consentis pour les remontées mécaniques

déséquilibrent les exploitations. À partir de 1960, en dehors de Cauterets, la plupart des stations hivernales pyrénéennes acceptent les urbanisations en altitude, qui permettent au moins de valoriser du foncier, jusque-là sans grande valeur immobilière. Ces sports d'hiver participent pleinement à la pétrolisation du tourisme. Le transport ferroviaire se maintient longtemps, mais routes carrossables, parkings, villas avec garages grignotent l'espace. La voiture individuelle favorise aussi l'expansion des résidences secondaires, dont la part grimpe à partir des années 1960. Dans les stations anciennes, cela se fait au détriment des hôtels hérités du XIX<sup>e</sup> siècle, qui ferment un à un, et, partout, au détriment des résidences principales, dans un contexte d'érosion démographique. Nombre de communes pyrénéennes présentent une part de résidences secondaires dans le total de logements qui dépasse les 80 %. Ces résidences, ressources de base des stations de ski, sont sous-utilisées (on parle de lits « froids », sortis du marché des hébergements touristiques) et nourrissent une fuite en avant immobilière jamais réellement résorbée. Si la clientèle la plus fortunée a gagné d'autres horizons, les Pyrénées françaises conservent une vogue certaine en été, qui concentre toujours la majorité des nuitées touristiques. L'Espagne, et surtout l'Andorre, s'envolent quant à elles grâce au ski.



## Tourisme et protection de l'environnement : entre alliances et contestations

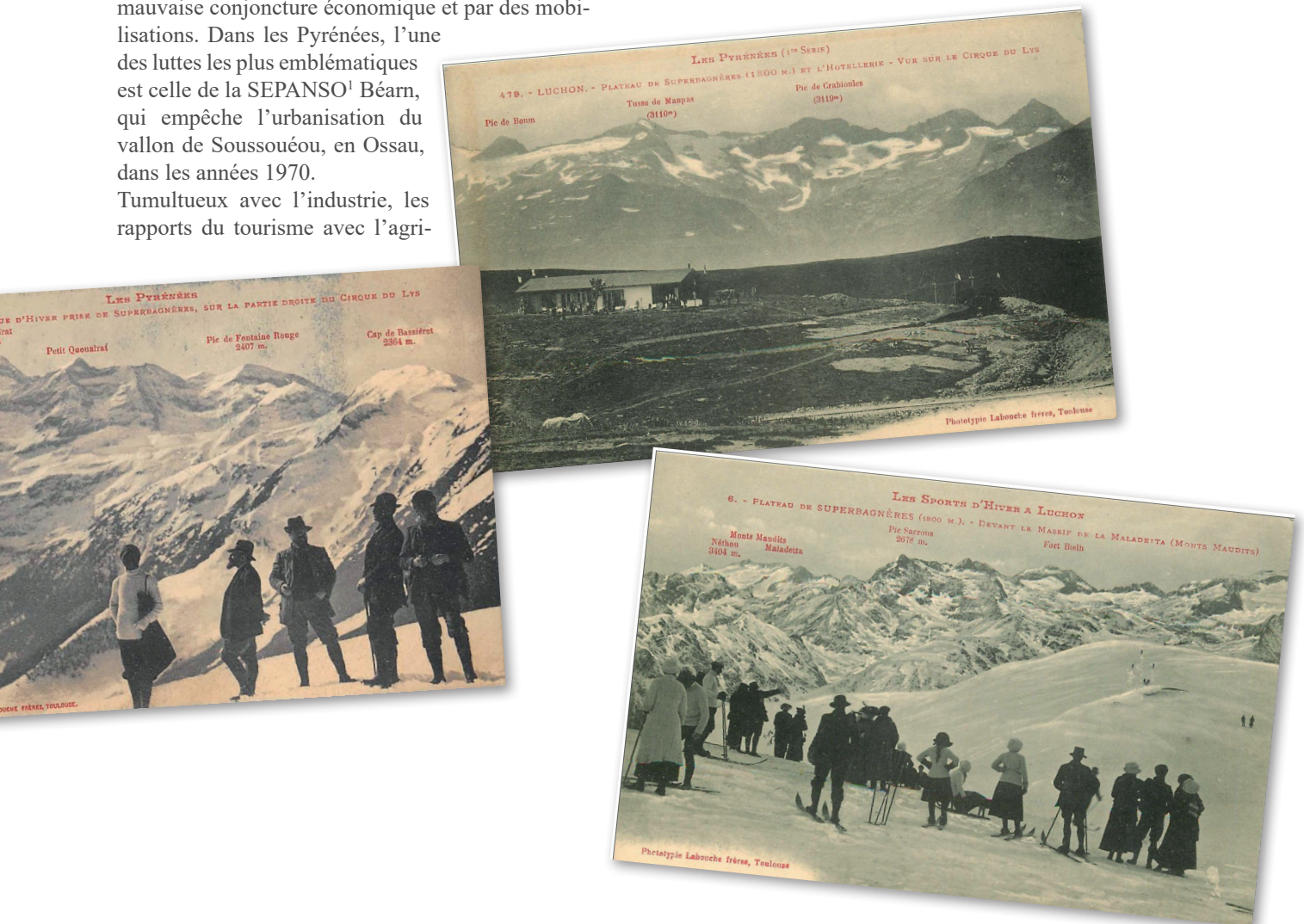
Le tourisme stimule par ailleurs les contestations environnementales. D'abord en tant que support : à partir des années 1900, l'hydroélectricité et ses grands équipements provoquent la mobilisation des acteurs du tourisme, qui entendent sauver des paysages devenus patrimoine national. Gavarnie, Gaube, Oô et d'autres sont le théâtre de batailles qui se concluent par quelques victoires, toujours temporaires, et de nombreuses défaites face aux impérieux besoins industriels.

Allié de la protection de la nature, au point d'être central dans la création des parcs nationaux (celui des Pyrénées est inauguré en 1967), le tourisme devient néanmoins la cible des défenseurs de la nature, en particulier avec l'essor des sports d'hiver (entraînant routes, remontées mécaniques, défrichements, terrassements, lotissements, etc.). À partir des années 1970, comme ailleurs en Occident, nombre de projets de stations sont bloqués par la mauvaise conjoncture économique et par des mobilisations. Dans les Pyrénées, l'une des luttes les plus emblématiques est celle de la SEPANSO<sup>1</sup> Béarn, qui empêche l'urbanisation du vallon de Soussouéou, en Ossau, dans les années 1970. Tumultueux avec l'industrie, les rapports du tourisme avec l'agri-

culture et le pastoralisme méritent un mot pour finir. Le pastoralisme, d'abord révéral, se mue au XIX<sup>e</sup> siècle en archaïsme à faire disparaître. La modernisation agricole accélérée fait toutefois qu'il devient, après la Seconde Guerre mondiale, un patrimoine à sauvegarder. Par ailleurs, le tourisme offre aux populations les plus modestes des débouchés pour les surplus agricoles et des opportunités d'emplois saisonniers, subalternes. En même temps, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'emprise foncière du tourisme a concurrencé les meilleures terres agricoles, nécessaires à l'autonomie des exploitations, hâtant leur transformation.

Les Pyrénées touristiques témoignent ainsi d'une partie de l'ambivalence de l'histoire contemporaine, qui voit converger, d'une part, les désirs de nature préservée des atteintes du développement urbain et industriel et, d'autre part, une intégration accrue de leurs milieux aux circulations économiques internationales, porteuses d'enrichissement et de marginalisation pour de tels territoires ruraux. ■

<sup>1</sup> SEPANSO : Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest

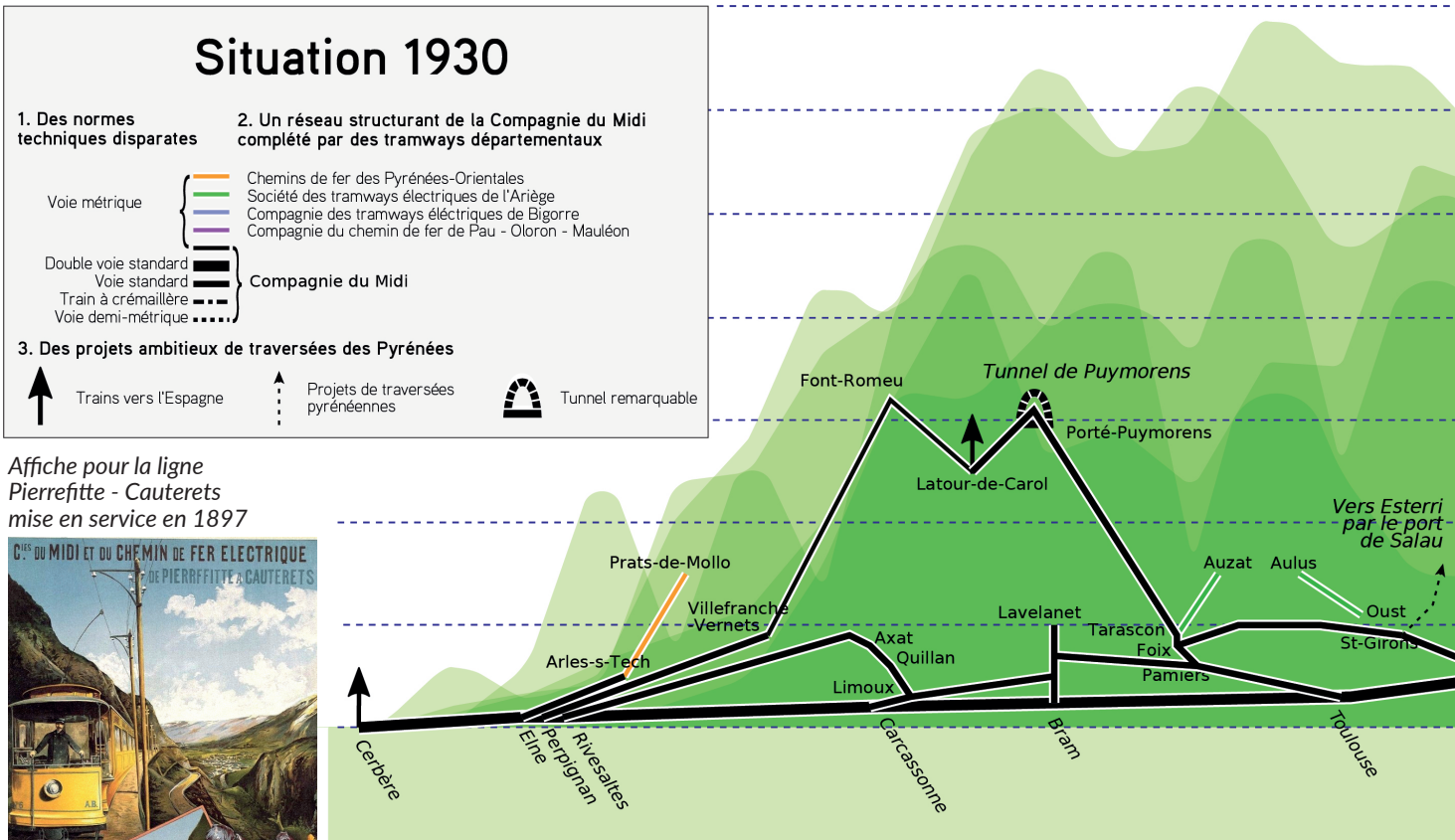




# Heurs et malheurs de la desserte ferroviaire des Pyrénées

Bruno Revelli

La réouverture d'une partie de la ligne entre Pau et Canfranc, d'Oloron-Sainte-Marie à Bedous, 46 ans après sa fermeture, et celle annoncée entre Montréjeau et Bagnères-de-Luchon, incarnent aujourd'hui l'espoir d'un nouveau cycle d'extension du transport ferroviaire dans les Pyrénées. L'innovation technique et le volontarisme local, à l'origine des succès des chemins de fer pyrénéens un siècle plus tôt, permettront-ils demain de relancer le trafic dans le massif face aux inerties d'un système ferroviaire peu enclin à investir dans ces derniers embranchements pyrénéens ?



Presque 10 ans après les dernières circulations des trains, les travaux de pose de la nouvelle voie entre Montréjeau et Bagnères-de-Luchon ont démarré durant cet été 2024 sous maîtrise d'ouvrage régionale. À terme, la nouvelle voie doit accueillir des trains à hydrogène. Ces deux formes d'innovations (gestion régionale et hydrogène) font de cette ligne un laboratoire grandeur nature pour une gestion plus locale du transport ferroviaire.

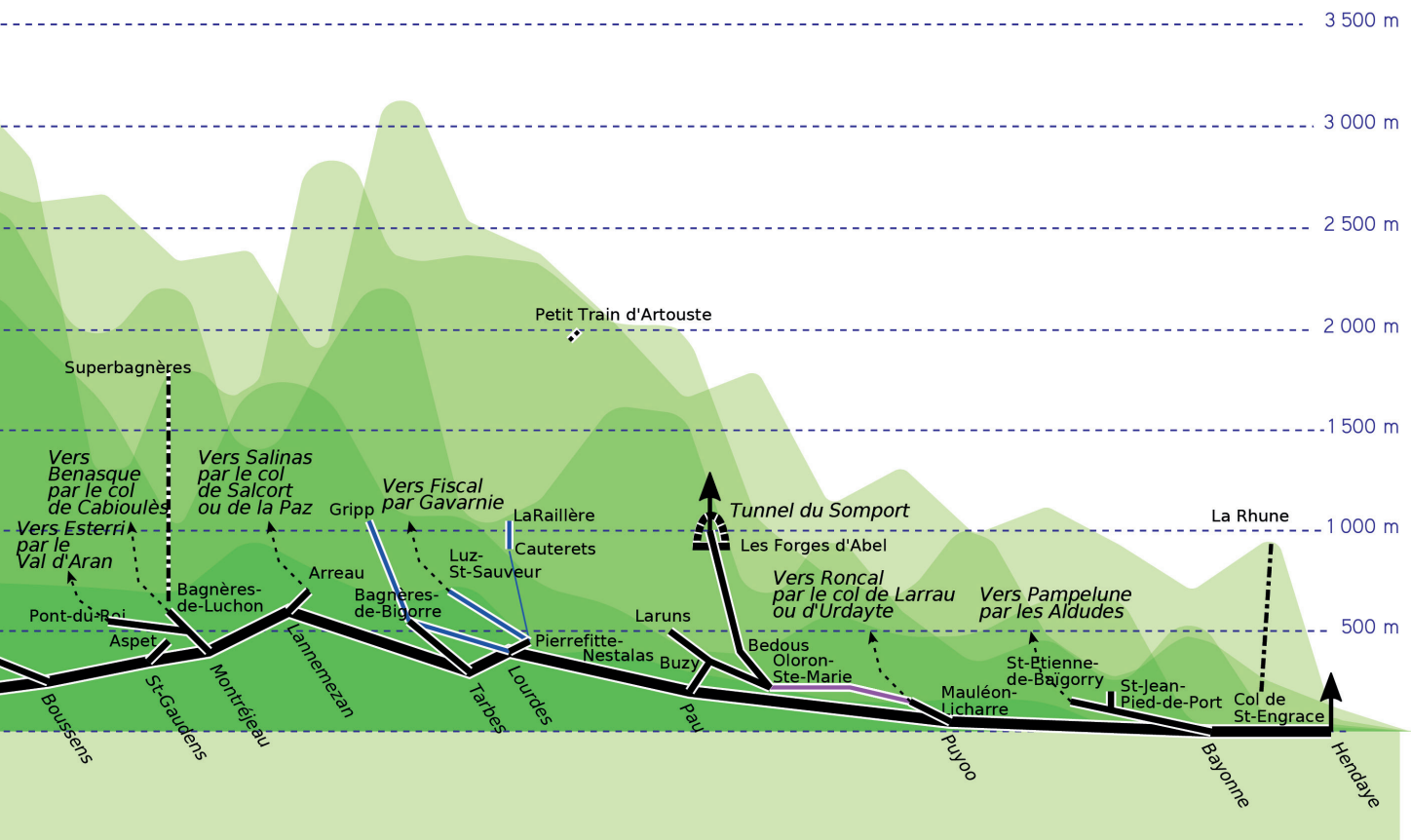
C'est cette gestion régionale qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, avait permis la conquête du massif avec les premières lignes lancées par la Compagnie du Midi<sup>1</sup>. La pente, voilà peut-être le plus redoutable ennemi que devaient affronter les convois qui se lançaient à l'assaut des cimes sans crémaillère<sup>2</sup>. Elle n'était toutefois pas le seul : une fois les lignes installées, les accidents n'étaient pas rares. Celui du pont de l'Estanguet, en 1970, entraîne la fermeture de l'un des rares itinéraires transpyrénéens entre Pau et Canfranc.

### Des vallées aux cols : la conquête ferroviaire du massif (1859 - 1930)

C'est depuis Bordeaux, et sous l'impulsion de la Compagnie du Midi, dirigée par les frères Pereire, que le train part à la conquête des Pyrénées, avec

l'inauguration de la ligne Morcenx – Tarbes le 24 septembre 1859, en présence de l'empereur Napoléon III. Trois ans plus tard, le piémont est atteint, avec une extension vers Bagnères-de-Bigorre à l'été 1862. La riposte toulousaine ne se fait pas attendre, puisque la même année, ce sont Foix et Montréjeau qui seront desservies depuis la préfecture haut-garonnaise alors que, plus à l'ouest, Pau est reliée depuis Bayonne l'année suivante. La Compagnie du Midi est partout à la manœuvre et fait de la desserte des stations thermales une priorité. En plein renouveau, elles lui assurent une part importante de ses revenus et profitent du développement du pèlerinage à Lourdes (Bouneau, 2015)<sup>3</sup>. La précocité de cette desserte des Hautes-Pyrénées, le développement industriel du département et ses différents attraits touristiques expliquent pour beaucoup le foisonnement de lignes dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'achèvement de la « rocade pyrénéenne », de Bayonne à Toulouse, nécessite de franchir le plateau de Lannemezan, à plus de 600 mètres d'altitude. C'est chose faite en 1867 grâce à la réalisation de la rampe de Capvern. La multiplication des embranchements dans les vallées pyrénéennes peut alors commencer. Les 17 antennes qui voient le jour sont souvent prolongées par les tramways





départementaux, comme ceux de Bigorre, ou ceux de la Compagnie des chemins de fer des Pyrénées Orientales. Grâce à leur voie à écartement métrique<sup>4</sup>, ce sont les premières lignes à se rapprocher et à franchir le cap symbolique des 1 000 mètres d'altitude. La Compagnie du Midi lance aussi son propre train à voie métrique en 1910, et innove avec une alimentation électrique par troisième rail sur la ligne reliant Villefranche-de-Conflent à Montlouis, celle du fameux « Train Jaune », inaugurée en 1910. Cette électrification précoce est permise grâce à l'installation des premières centrales hydroélectriques<sup>5</sup>, qui participent au développement des vallées desservies.

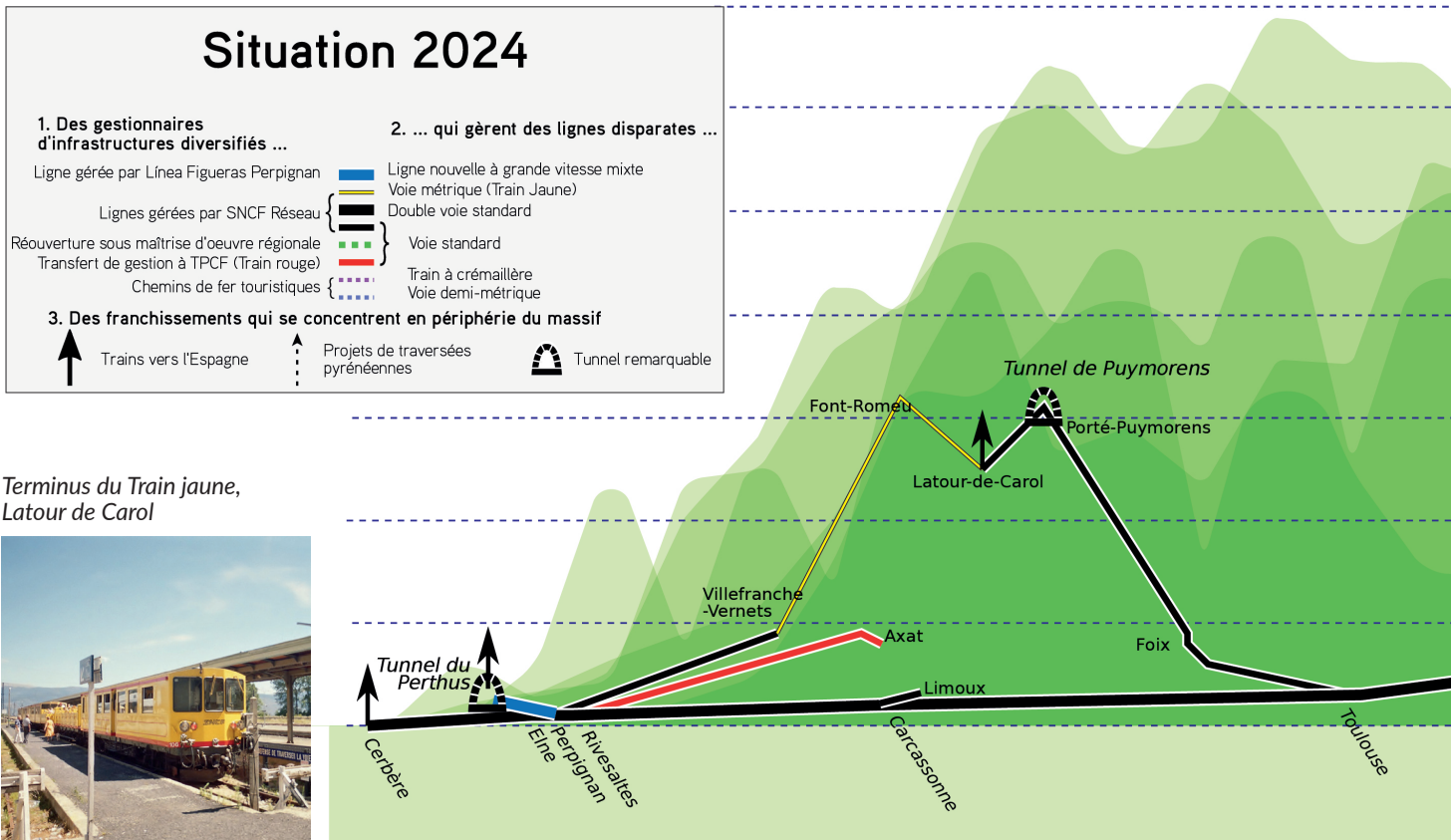
Alors que la plupart des vallées sont désormais équipées, c'est dorénavant le franchissement du massif qui est à l'ordre du jour. Les réseaux espagnols et français sont reliés d'abord par l'Atlantique en 1864, puis par la Méditerranée 4 ans plus tard, sans toutefois être interopérables du fait de la différence des écartements de rail. La possibilité d'une traversée centrale des Pyrénées est, en effet, étudiée par une commission binationale dès 1865, avec une douzaine de tracés de transpyrénéens centraux envisagés. Au fil des pressions diplomatiques et des avancées des travaux dans les vallées, c'est finalement le col du Somport qui voit le passage du premier transpyrénéen central, entre Pau et Canfranc,

en 1928, grâce au percement d'un tunnel hélicoïdal. Il précède d'un an la jonction des réseaux sur le plateau de Cerdagne, suite à la réalisation d'un tunnel similaire au col de Puymorens.

À son apogée, le réseau ferroviaire pyrénéen s'organise donc autour d'une ligne principale, sur laquelle viennent s'embrancher de nombreuses antennes aux normes techniques et aux exploitants disparates. Les trafics voyageurs sont relativement modestes sur certaines de ces lignes, qui ne fonctionnent qu'en période estivale et ne permettent pas d'amortir les investissements colossaux consentis dans leur électrification (Marconis, 1984).

### Une avalanche de fermetures (1930 - 2016)

La première vague de fermeture de lignes, relativement précoce, est multifactorielle : pénuries de matières premières, tarissement de la clientèle étrangère, notamment espagnole, difficultés économiques liées à la crise de 1929 et montée de la concurrence routière. Peu de voies métriques survivent à ce grand élagage. Le passage de la Compagnie du Midi à la Société nationale des chemins de fer (SNCF), en 1937, n'empêche pas la tendance de se poursuivre. Des lignes à écartement standard perdent également leurs trains de voyageurs dans les vallées les plus basses de l'Ariège et des Pyrénées Orientales durant



le second conflit mondial : Lavelanet, Axat et Arles-sur-Tech. La deuxième vague est celle de la poussée inflationniste des années 1950. Le transport ferroviaire est alors la victime idéale des coupes budgétaires nationales. La ligne Foix – Saint-Girons est la principale perte en 1955.

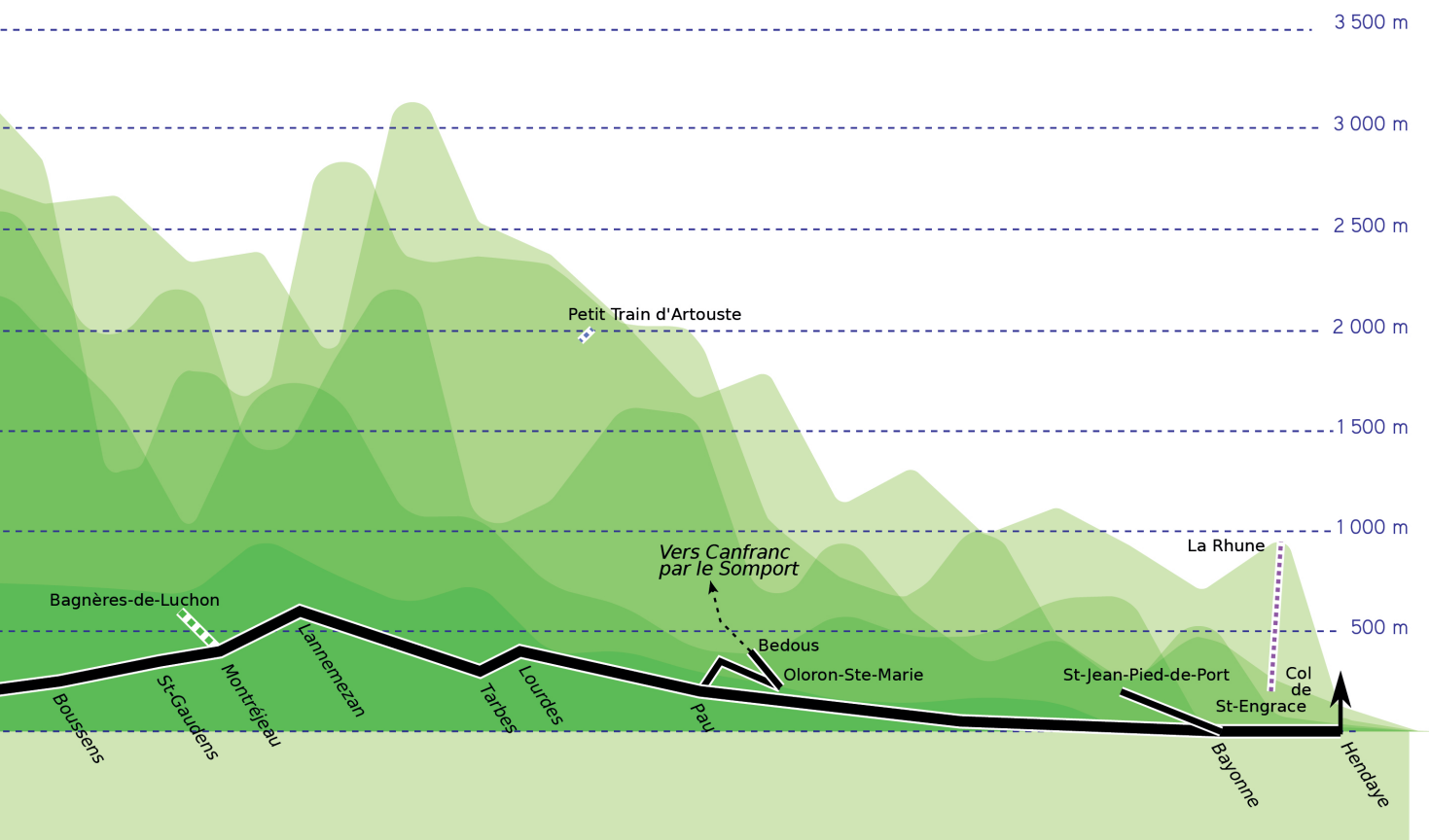
Une troisième vague, particulièrement importante, intervient à la fin des années 1960, en plein cœur de la démocratisation automobile. Les programmes de transfert sur route menés par la compagnie nationale mettent fin aux dessertes, dont les temps de parcours et les fréquences sont devenus obsolètes. À Mauléon, Bedous, Arreau, Laruns ou Bagnères-de-Bigorre circulaient encore, au service hiver 1960, des trains mixtes marchandises-voyageurs particulièrement lents, avec une fréquence se limitant à un aller-retour quotidien (Émangard, Collardey, Zembri, 2002). Toutes ces lignes sont fermées sur décision ou suite à un accident.

Le choc pétrolier et les premiers schémas régionaux des transports mis en place au début des années 1970 limitent pour un temps les fermetures. À l'exception de la ligne desservant Pierrefitte-Nestalas, aucune n'est à déplorer durant les 4 décennies suivantes. Sur cette période, le manque d'entretien et de renouvellement du réseau entraîne toutefois une dégradation des performances<sup>6</sup>. Finalement, le niveau de sécurité étant jugé insuffisant, les circu-

lations sont interrompues, comme ce fut le cas pour Montréjeau – Luchon (2014) et Limoux – Quillan (2017). De 17 voies pénétrantes, on passe donc à 5, dont 3 ont été raccourcies et 2 ont perdu leur électrification. Les rescapées doivent leur survie aux investissements des régions, réalisés en dehors de leurs compétences<sup>7</sup>.

### Une nouvelle transhumance ferroviaire ? (2016 - ...)

Ces investissements permettent aujourd'hui de rouvrir des lignes, en vallée d'Aspe en 2016, et prochainement dans la vallée de la Pique. Si les travaux et l'entretien entre Oloron-Sainte-Marie et Bedous ont été confiés à SNCF Réseau, comme la loi y obligeait, c'est désormais la région Occitanie qui va les prendre en charge grâce à une opportunité offerte par la loi d'orientation des mobilités de 2019. L'objectif : mieux contrôler les coûts et les délais de réalisation, qui ont beaucoup fluctué depuis la fermeture de la ligne en 2014<sup>8</sup>, mais surtout s'assurer de l'entretien de l'infrastructure une fois celle-ci achevée. Si la ligne perd son électrification, l'achat de rames à hydrogène qui lui seront dédiées permettra de limiter les émissions de dioxyde de carbone dans la vallée. Les difficultés sont en revanche plus importantes pour la réouverture annoncée de la sec-





tion Limoux – Quillan, qui est désormais repoussée au-delà de 2030 et qui ne suscite par l'adhésion du maire de la ville-terminus, ce dernier lui préférant la réalisation d'une voie verte !

Du côté de la vallée d'Aspe, l'objectif est à la reconnexion avec l'Espagne, qui permettrait de redonner vie à la gare monumentale de Canfranc<sup>9</sup>. Face aux montants colossaux liés à la remise en service du tunnel (qui sert actuellement de tunnel d'évacuation au tunnel routier), les régions Nouvelle-Aquitaine et Aragon misent sur un soutien de l'Europe, au nom de la réalisation du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et de l'inscription dans un corridor de fret européen. Sans volonté commune des États français et espagnol, le projet, estimé à 350 millions d'euros, reste néanmoins compromis.

Comme à leur origine, la captation d'une clientèle touristique reste un enjeu majeur pour ces lignes qui desservent des vallées bien moins peuplées qu'au siècle précédent. Cela passe par des campagnes commerciales, comme Skirail<sup>10</sup>, qui permet de combiner un billet TER et un forfait dans une station de ski. Cette offre redonne vie aux « trains des neiges » lancés par la Compagnie du Midi (Bouneau, 2015). Son succès entraîne de fortes fréquentations hivernales en direction d'Ax-les-Thermes. Le Train Jaune voit, quant à lui, passer 200 000 passagers annuels, ce qui le place en cinquième position des sites touristiques pyrénéens français, derrière le Petit Train de la Rhune, qui occupe la troisième place (Observatoire du tourisme pyrénéen, 2019). On connaît moins le Train Rouge qui, suite à un transfert de gestion de l'infrastructure aux acteurs locaux, a fait circuler des trains de fret en plus de la ligne touristique (Revelli, 2021). On signalera, pour finir, un cas limite : le petit train d'Artouste et sa voie demi-métrique fleurissant avec les 2 000 m d'altitude, dont le tracé en corniche fait le plaisir des vacanciers. Il confirme la règle selon laquelle plus l'altitude est importante, plus le rail rétrécit, en longueur comme en largeur ! ■

**1** La Compagnie du Midi est une des 6 grandes compagnies qui exploite le réseau français, de 1852 à 1937. Son réseau s'étend de Bordeaux à Sète et dessert l'ensemble du massif pyrénéen. À côté de ces « grandes compagnies », les collectivités locales, en particulier les départements, obtiennent le droit de développer des chemins de fer d'intérêt local à partir de 1865.

**2** Les trains à crémaillère disposent d'une roue motrice dentelée qui s'enclenche sur un rail central denté, lui donnant une plus grande adhérence, et qui permet de franchir des pentes bien plus raides. C'est le cas du Petit Train de la Rhune, toujours en activité, et de la ligne permettant de rejoindre Superbagnères jusqu'en 1966.

**3** Dès 1881, la cité mariale attire plus de 400 000 voyageurs annuels, avec un pic à 1 470 000 en 1908, qui en fait, cette année-là, la troisième gare la plus fréquentée du réseau du Midi.

**4** Chaque rail étant séparé d'une distance d'un mètre, alors que les voies à écartement « standard » le sont de 1,435 m.

**5** Celle de La Cassagne-sur-Têt est mise en service dès 1910.

**6** À titre d'exemple, les sections à 70 km/h de la ligne de Bayonne à Saint-Jean-Pied-de-Port passent à 40 km/h.

**7** Aquitaine avec Oloron en 2010 et Saint-Jean-Pied-de-Port en 2015, Languedoc-Roussillon avec Villefranche-de-Conflent en 2006 et Limoux en 2017, et Midi-Pyrénées avec Latour-de-Carol (plan rail) en 2010.

**8** Les estimations concernant la réouverture de la ligne menant à Bagnères-de-Luchon passent de 36 millions d'euros en 2015 à 80 millions 3 ans plus tard. La ligne, dont les travaux ont commencé, devrait vraisemblablement ouvrir pour un montant de 67 millions d'euros en 2025.

**9** La gare a été de nouveau inaugurée en 2021 et contient un hôtel 5 étoiles, ainsi qu'un bureau d'informations touristiques.

**10** On peut aussi citer l'Occitanie Rail Tour, qui met en valeur les destinations desservies.

## Bibliographie

Bouneau C., 2015, « Le rôle de la Compagnie des chemins de fer du Midi dans les trajectoires d'innovation des aires touristiques du Grand Sud-Ouest de 1852 à 1937 », p. 13-29, *Sud-Ouest Européen*, n° 39.

Émangard P.-H., Collardey B., Zembri P., 2002, *Des omnibus aux TER*, Éditions Vie du Rail, 463 p.

Marconis R., 1984, *Midi-Pyrénées. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Transports, Espace, Sociétés*, Éditions Milan, 859 p.

Observatoire du tourisme pyrénéen, 2019, *Tourisme pyrénéen. Bilan de saisons*, Édition 2020, 36 p.

Revelli B., 2021, « Le « Train Rouge » : un modèle de développement territorial en marge du système ferroviaire ? », *Géotransports*, n° 15.

Verzegnassi A., 2015, « La réouverture du Pau – Canfranc : un projet polémique ? », *Sud-Ouest Européen*, n° 40, p. 71-83.

# BELVEDER +

Poursuivez votre réflexion sur les Pyrénées, et plus globalement sur l'aménagement et le développement territorial en zone de montagne, avec cette sélection de **publications** du réseau des agences d'urbanisme.



## **La montagne pyrénéenne. Carnet d'étude des paysages du massif occidental,** AUDAP, 2021

Le massif pyrénéen occidental fait le lien entre plusieurs territoires voisins français et espagnols : montagne basque française, navarraise et de Guipuzcoa, béarnaise, de Bigorre et d'Aragon. Chacun de ces territoires a apprivoisé ce bien commun à sa manière, avec sa propre culture et ses propres pratiques. L'interdépendance de ces territoires voisins les a pourtant conduits à tisser une histoire commune. Ils partagent aujourd'hui de nombreux enjeux liés à l'évolution du massif : préservation de la diversité

paysagère et culturelle ; préservation des patrimoines environnementaux, paysagers et bâtis ; évolution des pratiques agricoles et transformation des paysages ; aménagement et valorisation des territoires ; revitalisation et revalorisation des centralités villageoises ; maîtrise des mobilités ; suivi de la démographie ; appréhension des changements climatiques et évolution des modèles économiques liés au tourisme (stations de ski, hébergement...), etc. Ce carnet de l'agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées propose d'aborder ces différentes thématiques à travers le prisme d'une approche paysagère avec une vision large du massif pyrénéen occidental.



## **« Vivre et habiter les territoires de montagne demain. Quelles transitions aujourd'hui ? »,** Laurence Malaret, Grand A le mag n° 6, AURG, 2023.

Le monde se réchauffe ! Les montagnes sont impactées plus rapidement que d'autres territoires. Le contexte montagnard invite à examiner plus précisément les réalités territoriales de la transition, leurs actualités et les défis qu'elles posent à ses populations : tourisme, énergie,

mobilité, environnement, santé, alimentation, ressource en eau, aménagement du territoire, sciences, numérique, etc. Vivre et habiter la montagne demain pose avec acuité la question des transitions, avec un défi complémentaire : celui d'une nouvelle organisation des territoires, à une échelle intégrant métropole et massifs. Une réflexion proposée dans le dernier numéro du magazine de l'agence d'urbanisme de la région grenobloise.





**La préservation des rives des plans d'eau dans les territoires de montagne, EPURES, 2020**

Votée en 1985 et complétée en décembre 2016, la loi relative au développement et à la protection de la montagne, dite « loi Montagne », vise à concilier développement et préservation des territoires de montagne.

L'une de ses dispositions porte sur la préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau de moins de 1 000 hectares. À l'occasion d'un projet de SCoT ou de PLUi, les territoires peuvent être confrontés à la mise en œuvre de ce mécanisme de protection. Ce vadémécum de l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne vient éclairer le sujet.



**L'eau, retour aux sources, L'a Revue n° 3 AUDAP, 2024**

L'eau est présente partout dans les territoires de Pyrénées-Atlantiques : sur les hauteurs, sous forme de neige ou de glace, dans les lacs d'altitude, dans les torrents de montagne, en souterrain dans les grottes, dans les gaves impétueux, dans les zones humides en partie basse. La ressources en eau a ainsi façonné les espaces et

orienté le développement des activités industrielles, urbaines et agricoles. Ce numéro de l'agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées met ainsi à l'honneur les cours d'eau (Garonne, Adour, gave de Pau) qui façonnent les paysages, qu'ils soient montagneux ou de plaine, et les activités liées à l'eau, comme la production hydroélectrique ou le thermalisme, mais aussi les vulnérabilités de la ressource, et donc du massif, face au changement climatique.

---

#### Photographies et illustrations

Couverture : ©AUAT / p. 6 : ©Bertrand Desailly / p. 9 ©Romain Marrast ©IGN ©Damien Fiorella / p. 11 ©AUAT / p. 12-13 ©audap\_GH\_BY-NC-ND / p. 15 ©AURCA / p. 16-20 ©Christophe Goussard / p. 22-23 ©Sotos / p. 24 ©AUAT / p. 25 ©Blanc des Pyrénées ©Pays de l'ours - Adet ©Saveurs des Pyrénées / p. 26 ©Agence des Pyrénées - Agora Pyrénées ©Google Street View ©Lindtt ©Instagram / p. 28-31 ©Les bobines du paysage - CAUE 31 / p. 33 ©IGN - SMEAG ©SMEAG / p. 34 ©SMEAG / p. 35 ©Damien Fiorella / p. 36-38 ©SCoT Vallée de l'Ariège / p. 40-42 ©D. Romero Studio ©CTP - OPCC / p. 43-46 ©Vincent Viès / p. 48-51 ©Bibliothèque municipale de Toulouse ©Steve Hagimont ©Leboncoin ©Cartorum ©Fortunapost ©Fortunapost / p. 52-55 ©Bruno Revelli - AUAT ©Henri Gray ©Florian Pepellin / p. 57-58 ©AUDAP ©AURG ©EPURES ©AUDAP.



